Ontario

Ontario vert

Plan d'action de l'Ontario contre le changement climatique

Août 2007

ontariovert.ca

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION : POURQUOI UN TEL PLAN D'ACTION? 3

PLAN D'ACTION DE L'ONTARIO 5

OBJECTIFS VERTS DE L'ONTARIO 7

TRANSPORTS-ACTION ONTARIO 2020 11

AUTRES INITIATIVES RELATIVES AUX TRANSPORTS DANS LE CADRE D'ONTARIO VERT 11

CRÉATION D'EMPLOIS GRÂCE À L'ÉCOLOGISATION — LE *FONDS POUR LES EMPLOIS DANS LES SECTEURS ÉMERGENTS* 16

ÉNERGIE VERTE 18

DAVANTAGE D'ÉNERGIE VERTE – LE NOUVEAU PROGRAMME D'OFFRE STANDARD EN MATIÈRE D'ÉNERGIE PROPRE 24

CROISSANCE VERTE – FORÊTS ET AGRICULTURE 26

DES VILLES PLUS DURABLES 31

ÉCOLOGISATION DE L'INDUSTRIE ET DU GOUVERNEMENT 33

ONTARIO VERT ET VOTRE GOUVERNEMENT PROVINCIAL 35

COLLABORATION AVEC D'AUTRES GOUVERNEMENTS ET ORGANISMES NON GOUVERNEMENTAUX 37

ÉDUCATION 38

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE 39

ONTARIO VERT – CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE, MAINTENANT 40

CONCLUSION 43

FIGURES

FIGURE 1 - RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE EN ONTARIO D'ICI 2020 : DES OBJECTIFS AMBITIEUX MAIS RÉELS 8

FIGURE 2 - ÉTATS PRÉVISIBLES DES RÉDUCTIONS DES ÉMISSIONS D'ICI 2020 : D'APRÈS LES POLITIQUES ACTUELLES ET LES NOUVELLES POLITIQUES 9

FIGURE 3 - POURCENTAGE DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN ONTARIO PAR SECTEUR 18

ONTARIO VERT :
Plan d'action de l'Ontario contre le changement climatique

INTRODUCTION : POURQUOI UN TEL PLAN D'ACTION?

Des scientifiques, et plus particulièrement le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) des Nations Unies, ont conclu que le climat de la terre subissait des changements importants et que les activités humaines et l'utilisation de combustibles fossiles contribuaient pour une large part à ce problème. Avant la révolution industrielle, la concentration en dioxyde de carbone (CO_2) dans l'atmosphère terrestre était d'environ 280 parties par million.

Nous avons maintenant atteint environ 380 parties par million. À une telle concentration, les récifs coralliens meurent, les glaciers fondent, le niveau des mers et des océans s'élève et quelque 35 000 personnes ont trouvé la mort dans la vague de chaleur qui a frappé l'Europe en 2003. Selon le GIEC, si on ne prend pas des mesures musclées pour réduire les émissions, la concentration en CO_2 pourrait atteindre 750 parties par million au cours de ce siècle.

Ceci est dû en partie au fait que la durée de vie des molécules de CO_2 dans l'atmosphère peut atteindre 200 ans. Autrement dit, le CO_2 émis par les premières automobiles, par l'avion des frères Wright et par les premières centrales électriques au charbon pourrait être encore présent dans l'atmosphère.

Le changement climatique est une crise que nous avons causée ensemble et une responsabilité que nous devons tous assumer, ensemble. Il est essentiel que nous agissions, et ce non seulement parce que nous ne pouvons pas ignorer la science, que nous en sommes responsables et que nous en avons l'obligation envers nos enfants.

Nous devons aussi agir parce que cette crise environnementale nous ouvre des perspectives intéressantes sur le plan économique. En tant que province jouissant d'un fort secteur manufacturier, de richesses naturelles abondantes et d'une main-d'œuvre intelligente, instruite et compétente, l'Ontario a devant elle de nombreux débouchés.

Nous n'avons pas à choisir entre une économie forte et un environnement sain. Face au défi du changement climatique, la seule façon d'avoir une économie forte, c'est de prendre le virage écologique. Et la seule façon de prendre le virage écologique, c'est d'avoir une économie forte.

Ontario vert : Plan d'action de l'Ontario contre le changement climatique est le programme d'écologisation de l'Ontario pour créer ensemble des solutions dans

notre province. Le temps n’est plus aux suppositions. Nous voulons un Ontario vert, maintenant.

PLAN D'ACTION DE L'ONTARIO

Ontario vert : Plan d'action de l'Ontario contre le changement climatique prévoit les mesures environnementales les plus complètes et les plus audacieuses que l'Ontario ait jamais envisagées.

Nous établissons des objectifs précis que nous atteindrons ensemble, non seulement pour un avenir distant, mais aussi pour le moment présent.

Ontario vert améliorera la façon dont nous vivons et nous déplaçons dans le Sud et le Centre de l'Ontario, la façon dont nous chauffons et éclairons nos maisons, et la façon dont nous encourageons et soutenons les commerces et les industries qui « pensent vert ».

Par le plan *Ontario vert*, votre gouvernement fait des choix écologiques. Mais ce plan permettra aussi à tous de faire, individuellement et collectivement, des choix meilleurs et plus écologiques qui permettront d'économiser de l'argent et de stimuler l'économie. Il donnera aux entreprises de l'Ontario les outils dont elles ont besoin pour faire le virage écologique et prospérer, tout en offrant des conditions favorables aux nouvelles entreprises écologiques qui souhaitent prendre racines et prospérer dans notre province.

Ontario vert est un plan d'action à cinq volets :

- **Objectifs verts –** Nous avons des objectifs à court, moyen et long termes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'Ontario. Ces objectifs commencent dès maintenant et se poursuivront jusqu'au milieu du siècle. Nous prenons des mesures concrètes pour les atteindre – nouveaux règlements, mesures de conservation, fermeture progressive des centrales électriques au charbon et augmentation importante de la production d'énergie renouvelable. De l'élimination progressive des ampoules électriques non efficaces aux rabais accordés pour les vérifications énergétiques des habitations et aux réductions de la taxe de vente provinciale sur les produits éconergétiques, de nouveaux programmes et des mesures d'encouragement sont en place pour encourager les consommateurs, les entreprises et les municipalités de l'Ontario à faire le virage écologique.

- **Transports-Action Ontario 2020 –** Nous lançons l'investissement le plus élevé dans les transports en commun de l'histoire canadienne – un plan de 17,5 milliards de dollars qui inclut 52 projets de transport en commun rapide dans la région du grand Toronto et de Hamilton, l'agglomération urbaine la plus peuplée au pays. Ce projet prévoit l'ajout ou l'amélioration de 902 kilomètres de transport en commun rapide, qui s'accompagneront de la création de 175 000 emplois pendant les travaux de construction.

- **Création d'emplois par l'écologisation –** Le *Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents*, un nouveau programme de 650 millions de dollars, permettra d'appuyer la prochaine génération d'emplois bien rémunérés pour la population ontarienne en favorisant le développement d'entreprises et l'utilisation de technologies propres et écologiques ici même, en Ontario.

- **Énergie verte –** Un investissement de 150 millions de dollars aidera les propriétaires de maison en Ontario à lutter contre le changement climatique, à réduire la consommation d'énergie et adopter des technologies vertes. Parallèlement au Programme d'offre standard en matière d'énergie renouvelable, une initiative exemplaire au niveau mondial, nous avons établi des objectifs à long terme visant à doubler la quantité d'électricité provenant de sources renouvelables d'ici 2025. À court terme, nous sommes passés de 10 à près de 700 éoliennes, déjà en place ou au stade de projet. Et nous avons maintenant aussi le Programme d'offre standard en matière d'énergie propre pour permettre aux usagers d'améliorer leur efficacité grâce à la cogénération (production combinée de chaleur et d'électricité). Nous éliminons aussi d'autres obstacles à l'utilisation plus répandue de la cogénération.

- **Croissance verte –** Parallèlement à la *Loi sur la ceinture de verdur*e qui garantit qu'il y aura toujours des espaces naturels et des espaces ouverts autour de nos grandes agglomérations urbaines, 50 millions de nouveaux arbres seront plantés dans le Sud de l'Ontario d'ici 2020. De plus, la *Loi sur les zones de croissance* nous permet de planifier la croissance de nos collectivités de façon à ce qu'elles soient plus durables, plus respectueuses de l'environnement et plus favorables à l'usage des transports en commun et nous nous fixons des cibles précises pour nous assurer d'atteindre nos objectifs. Nous introduisons aussi de nouveaux programmes pour promouvoir les produits alimentaires cultivés en Ontario – les meilleurs au monde.

OBJECTIFS VERTS DE L'ONTARIO

Ontario vert : Plan d'action du gouvernement de l'Ontario contre le changement climatique établit des objectifs ambitieux mais réalistes :

Ensemble, nous réduirons les émissions de gaz à effet de serre de l'Ontario pour qu'en 2014, elles soient inférieures de 6 % à celles de 1990, soit une réduction de 61 mégatonnes comparativement au scénario du laissez-faire.

D'ici 2002, les émissions de gaz à effet de serre seront inférieures de 15 % à celles de 1990, soit une réduction de 99 mégatonnes comparativement au scénario du laissez-faire.

D'ici 2050, nous réduirons les émissions de gaz à effet de serre à un niveau inférieur de 80 % à celui de 1990.

Il ne sera pas facile d'atteindre ces objectifs, mais c'est possible, et cela en vaut la peine. Ces objectifs placent l'Ontario parmi les chefs de file dans la lutte contre le changement climatique. Aucun autre gouvernement au Canada n'est aussi déterminé à parvenir à des réductions aussi concrètes que celui de l'Ontario.

Si le gouvernement fédéral fait sa part en introduisant un système d'échange des droits d'émission pour l'industrie qui soit compatible avec les autres marchés, un régime efficace qui prévoit des plafonds rigoureux pour les émissions, des réductions réelles au cours du temps et utilisant les niveaux de 1990 comme éléments de comparaison, comme c'est le cas à peu près partout dans le reste du monde, l'Ontario atteindra ces objectifs encore plus tôt.

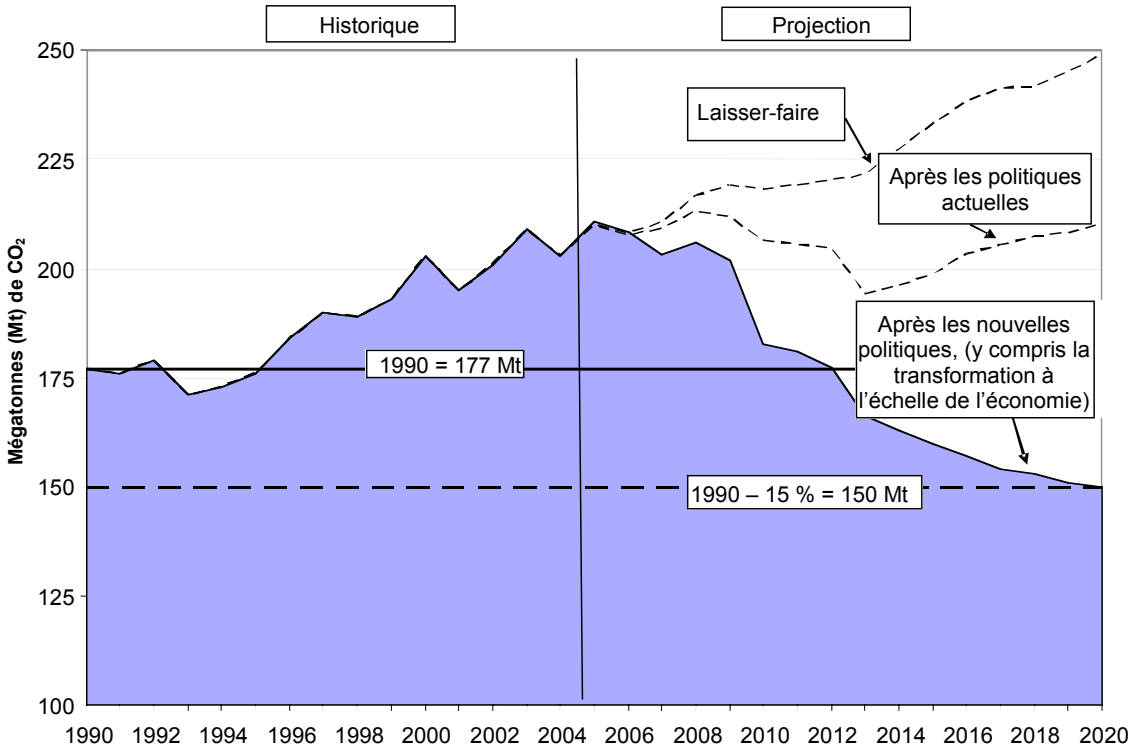

***Figure 1** – Réduction des gaz à effet de serre en Ontario d'ici 2020 : des objectifs ambitieux mais réels*

Nous n'avons pas créé ces objectifs de toutes pièces. Il s'agit d'objectifs concrets et réalistes, une réduction des gaz à effet de serre qui contribuera à relever le défi déterminant de notre génération et à établir une économie verte et concurrentielle.

Mais comment atteindrons-nous ces objectifs? Pour commencer, nous compléterons la fermeture des centrales au charbon et nous poursuivrons nos politiques actuelles, comme la *Loi sur la ceinture de verdure* qui protège une région de terres écologiquement fragiles et de terres agricoles sur une superficie égale à celle de l'Île-du-Prince-Édouard. Avec l'initiative Place à la croissance, nous disposons d'un nouveau plan de croissance qui établit des objectifs précis et des normes de performance pour des collectivités urbaines durables. Ces initiatives nous permettront d'atteindre 50 % de notre objectif de 2014.

Par ailleurs, environ 15 % des réductions proviendront de nos investissements ambitieux dans les transports en commun (comme Transports-Action Ontario 2020) et des initiatives que nous menons de front avec le gouvernement fédéral et d'autres partenaires,

> *Le changement climatique constitue le défi déterminant de notre génération. Nous avons fait de grands progrès, mais nous avons encore beaucoup à faire et nous le ferons ensemble. En plaçant l'Ontario à l'avant-garde de l'innovation écologique, nous pouvons nous acquitter de notre responsabilité à l'égard des générations futures et créer des emplois et de nouvelles possibilités pour la génération actuelle.*
> **Premier ministre Dalton McGuinty**

notamment l'adoption de normes nationales rigoureuses en matière de consommation de carburant et d'émissions par les véhicules.

Une autre réduction de 15 % proviendra d'autres nouvelles politiques, par exemple des vérifications énergétiques des habitations, des améliorations dans les maisons (comme le remplacement ou l'étanchéïsation des portes d'entrée et des fenêtres) ainsi que des efforts que nous déployons avec les municipalités pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Le restant proviendra de recherches et d'innovation dans de nouvelles technologies, en grande partie grâce à notre *Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents,* dont le budget s'élève à 650 millions de dollars, et au Fonds pour la recherche en Ontario, de 527 millions de dollars, qui permettront à la fois de lutter contre le changement climatique *et* de renforcer notre économie.

Le gouvernement utilisera une approche similaire pour atteindre nos objectifs de 2020 et 2050.

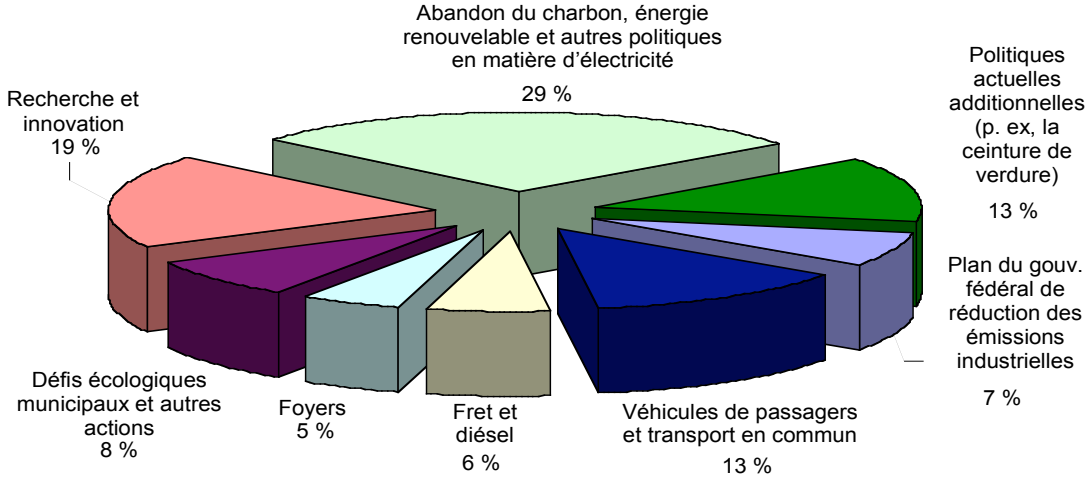

***Figure 2** – États prévisibles des réductions des émissions d'ici 2020 : d'après les politiques actuelles et les nouvelles politiques*

Pour atteindre nos objectifs, l'Ontario doit progresser dans chaque secteur. Aucune politique ne peut permettre à elle seule de réduire les émissions dans tous les secteurs. Dans un certain nombre de domaines, nous devrons collaborer étroitement avec d'autres provinces, ainsi qu'avec les gouvernements d'États américains et le gouvernement fédéral. Les politiques et initiatives actuelles, de même que celles qui seront adoptées à l'avenir, continueront à prévoir des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs du

bâtiment, de l'aménagement du territoire, des transports et de l'industrie. À plus long terme, l'Ontario poursuivra sa lancée sur la voie de l'innovation et de la transformation de secteurs clés.

Nos progrès seront mesurables, par le biais d'objectifs chiffrés d'émissions des gaz à effet de serre ainsi que de rapports réguliers et indépendants sur les progrès que notre province aura accomplis dans sa lutte contre le changement climatique. Les progrès accomplis dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre feront l'objet d'un rapport annuel que le gouvernement déposera devant l'assemblée législative ainsi que d'un examen indépendant par le Commissaire à l'environnement de l'Ontario.

Pour de plus amples renseignements sur le changement climatique et les objectifs de réduction adoptés par l'Ontario dans ce domaine, y compris les documents techniques s'y rapportant, veuillez visiter le site http://www.ontariovert.ca/.

TRANSPORTS-ACTION ONTARIO 2020

Le gouvernement de l'Ontario lance un plan d'action pluriannuel de 17,5 milliards de dollars pour le transport en commun rapide dans la région du grand Toronto et de Hamilton (RGTH) qui permettra de créer des emplois, d'augmenter le nombre d'usagers des transports en commun et de réduire la congestion de la circulation.

Transports-Action Ontario 2020 prévoit l'aménagement ou l'amélioration de 902 kilomètres de transport rapide à partir de 2008. Ce projet permettra d'éliminer 300 millions de trajets de véhicules de nos routes, ce qui est une bonne nouvelle pour la qualité de l'air que nous respirons et pour la lutte contre le changement climatique dans laquelle nous sommes engagés.

Il permettra de créer 175 000 emplois pendant les travaux de construction et de réaliser des grands projets de transport en commun rapide qui amélioreront la rapidité, la fréquence, la commodité et l'accessibilité des services de transport en commun dans la RGTH.

La Régie des transports du grand Toronto (RTGT) présentera un rapport détaillé de mise en œuvre du plan Transports-Action Ontario 2020 au début de l'année 2008.

Le gouvernement provincial finance les deux tiers de ce plan (de l'ordre de 11,5 milliards de dollars) et demande au gouvernement du Canada de contribuer au financement d'un tiers des coûts d'immobilisation (soit environ 6 milliards de dollars). Le programme de construction, qui s'étale sur douze années, sera financé sur 50 ans. Les municipalités devront payer les coûts de fonctionnement associés à ces projets. Pour faire face à l'augmentation des dépenses de fonctionnement, elles ont la possibilité de demander une aide financière dans le cadre du Programme de financement des transports en commun par la taxe sur l'essence. La RTGT recommandera aussi des stratégies pour permettre aux municipalités de faire face à l'augmentation des coûts de fonctionnement.

AUTRES INITIATIVES RELATIVES AUX TRANSPORTS DANS LE CADRE D'ONTARIO VERT

Parallèlement à l'élan sans précédent qu'apportera Transports-Action Ontario 2020 au réseau de transport en commun de l'Ontario, nous allons faire en sorte que notre province maintienne sa position de chef de file dans l'un des secteurs industriels les plus importants, le secteur de l'automobile. L'Ontario est depuis longtemps le moteur économique du Canada, et l'industrie automobile compte parmi les piliers de l'économie ontarienne.

L'industrie automobile est le plus grand secteur manufacturier de l'Ontario. En fait, l'Ontario se place en tête de l'Amérique du Nord pour ce qui est de

l'assemblage de véhicules automobiles, en ayant devancé le Michigan au cours de chacune des trois dernières années.

En 2006, le secteur de l'automobile représentait 41 % des exportations de marchandises de l'Ontario, avec 98 % de ces exportations à destination des États-Unis. En 2006, ce secteur employait quelque 134 000 personnes en Ontario.

Le secteur de l'automobile est l'un des plus grands employeurs de l'Ontario, mais les gaz d'échappement des véhicules constituent aussi l'une des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre. Les automobiles et les véhicules utilitaires légers comptent pour 12,5 % de toutes les émissions de gaz à effet de serre au Canada, une contribution aux gaz à effet de serre similaire à celle de tous les véhicules légers dans le monde entier.

Les endroits qui seront les premiers à mettre au point des automobiles plus propres et plus écologiques auront un avantage concurrentiel énorme.

C'est pourquoi, au niveau mondial, on constate une course au développement d'automobiles dont l'empreinte écologique est beaucoup plus faible, des véhicules plus légers, qui consomment moins d'énergie ou qui utilisent un carburant provenant de sources d'énergie nouvelles et plus vertes.

Nous voulons que ces automobiles soient construites et circulent en Ontario.

Ce que l'Ontario a fait jusqu'à présent dans le domaine des transports
L'industrie automobile est importante pour l'Ontario. Il est essentiel qu'elle reste forte, et à cette fin, nous devons assurer qu'elle est propre et que ses produits sont plus verts.

Nous offrons déjà une remise qui peut atteindre 2 000 $ pour l'achat de véhicules à faible émission admissibles au programme, comme les automobiles et camions hybrides. Nous investissons aussi dans l'industrie automobile de l'Ontario pour l'aider à trouver des solutions plus écologiques.

Parallèlement à ces mesures incitatives et aux investissements comme Transports-Action Ontario 2020, nous soutenons aussi l'écologisation du secteur des transports par les mesures suivantes :

- Investissement de 4,9 milliards de dollars depuis 2003 dans les transports en commun, notamment :
    - Plus de 1,8 milliard de dollars dans le Réseau GO
        - *Le nombre d'usagers du Réseau GO a augmenté d'environ 10 % au cours des trois dernières années pour atteindre 49 millions, soit 4,4 millions de plus de trajets de passagers.*

        - *Cela signifie en moyenne une <u>réduction</u> annuelle de plus de 1,4 million de trajets d'automobiles dans la région élargie de Toronto et d'Hamilton et aux environs.*
    - Octroi de plus de 1,6 milliard de dollars aux municipalités ontariennes, d'ici 2010, dans le cadre du programme de financement par la taxe sur l'essence, afin d'améliorer les réseaux de transport public et d'en augmenter le nombre d'usagers.
- Investissement dans la recherche et le développement, par le biais de programmes comme la Stratégie ontarienne d'investissement dans l'industrie automobile, le nouveau *Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents* et le Fonds pour la recherche en Ontario.
- Investissement dans l'infrastructure de l'Ontario, pour assurer que les marchandises nécessaires à la fabrication sont transportées de la façon la plus efficace et qui provoque le moins possible de congestion routière et de pollution.
- Encouragement au covoiturage, avec l'ouverture de voies réservées aux véhicules multioccupants (VMO) sur les autoroutes de la série 400 et élaboration d'un plan à long terme qui se traduira par l'aménagement de 450 km de voies VMO dans la région élargie du Golden Horseshoe et l'agrandissement du réseau de terrains de stationnement réservés au covoiturage.
- Élargissement de l'éventail de choix offerts aux migrants journaliers, par le biais de Transports-Action Ontario 2020, de l'expansion de Réseau GO, des investissements par la taxe sur l'essence, de la carte intégrée de transport en commun de la RTGT ainsi que d'autres programmes relatifs au transport en commun dont la mise en place est déjà en cours dans plusieurs collectivités dans la province.

En utilisant les transports en commun pour vous rendre au travail, ne serait-ce qu'une fois par semaine, vous réduirez votre contribution aux émissions de dioxyde de carbone d'environ 0,2 tonne par an. **Pembina Institute**

Ce qui suivra

Nous mettons en place le *Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents,* avec une enveloppe de 650 millions de dollars, pour mieux tirer parti des possibilités qui s'offrent sur le plan économique et soutenir l'investissement (voir les renseignements complémentaires à ce sujet à la page 15). Ce fonds s'inspire du succès de la Stratégie ontarienne d'investissement dans l'industrie automobile, dotée d'une enveloppe de 500 millions de dollars, qui a permis d'exercer un effet de levier et de favoriser de nouveaux investissements totalisant plus de 7 milliards de dollars dans le secteur automobile depuis 2003. Même si ce nouveau fonds vise à encourager le développement et la fabrication de technologies et de produits écologiques dans tous les secteurs, l'industrie automobile en sera de toute évidence un bénéficiaire important.

Des normes d'émissions plus strictes
Notre objectif est d'adopter une approche progressive en matière de normes d'émission et d'économies de carburant et notamment de les harmoniser avec celles adoptées aux États-Unis.

Pour commencer, nous demanderons à l'administration fédérale de mettre en œuvre des normes nationales. Idéalement, l'administration fédérale collaborera avec ses homologues américains afin de développer de nouvelles normes pour tous les nouveaux véhicules vendus en Amérique du Nord. Ces normes doivent être justes et audacieuses et doivent permettre d'obtenir une réduction réelle des gaz à effet de serre.

Parallèlement à la réduction des émissions à l'origine du smog, nous devons réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de contrer le changement climatique. Dans son évolution vers une économie plus verte, l'Ontario montrera l'exemple en établissant une norme de carburant à faible teneur en carbone. L'objectif est de réduire la teneur en carbone des carburants utilisés dans les transports de 10 % d'ici 2020.

Encourager l'utilisation de carburants de remplacement
Il existe d'autres carburants que l'essence et le diesel, mais faire en sorte que ces carburants de remplacement soient disponibles aux stations-service locales nécessitera un effort soutenu.

Les consommateurs demandent des solutions de remplacement. Maintenant, c'est au tour des pouvoirs publics de prouver que ces carburants de remplacement, comme l'hydrogène, sont sûrs, pratiques et économiques, afin que l'industrie fasse le nécessaire pour répondre à la demande. Grâce à des initiatives comme le *Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents,* dont le budget s'élève à 650 millions de dollars, l'Ontario donnera l'exemple en faisant de ces solutions de remplacement une réalité.

Automobiles et camions plus écologiques en Ontario
Afin d'accroître l'offre et la demande en véhicules plus propres et plus éconergétiques en Ontario, nous introduirons un éventail de mesures incitatives pour encourager les gens à acquérir des véhicules écologiques. En collaboration avec des spécialistes du changement climatique et de la protection de l'environnement, nous consulterons les constructeurs automobiles de l'Ontario et d'autres intervenants afin de déterminer quels véhicules sont les plus écologiques, c'est-à-dire les plus éconergétiques et les moins polluants. Dans le cadre de ces consultations, nous introduirons aussi une plaque d'immatriculation spéciale afin de mettre en valeur ces véhicules écologiques.

La province consultera aussi l'industrie du camionnage, des fabricants, des experts, Transports Canada et les administrations d'autres juridictions territoriales afin de se faire une meilleure idée des technologies vertes qui sont les plus prometteuses et de leur application pour les véhicules utilitaires, ainsi

que des programmes et mesures incitatives nécessaires pour que l'industrie privée les adopte.

Nous appuyant sur ces consultations, nous introduirons en Ontario un programme de 15 millions de dollars en incitatifs en vue de convertir 1 000 véhicules utilitaires de gamme moyenne à l'énergie hybride ou autres technologies éconergétiques. Il existe diverses technologies vertes susceptibles de réduire nettement l'impact environnemental de l'industrie du camionnage. Par exemple, les véhicules utilitaires hybrides peuvent présenter des avantages importants sur le plan environnemental en réduisant la consommation de carburant, les émissions de gaz à effet de serre (GEF) et les polluants atmosphériques. De la même façon, les véhicules fonctionnant au gaz naturel sont plus propres et émettent nettement moins de GEF et de polluants atmosphériques que les véhicules classiques à l'essence.

Par ailleurs, pour réduire les émissions des camions et renforcer la sécurité routière, le gouvernement étudie, de concert avec l'industrie du camionnage de la province, la possibilité de rendre obligatoire l'utilisation de limiteurs de vitesse, une mesure dont l'industrie et les groupes environnementaux sont en faveur. Nous encouragerons aussi nos partenaires à faire adopter les limiteurs de vitesse dans d'autres États et provinces.

Le Programme Air pur Ontario continue de réduire les émissions des véhicules à l'origine du smog en décelant les problèmes et en y remédiant. Notre gouvernement a amélioré ce programme, notamment en visant plus particulièrement les véhicules plus anciens et plus polluants et en resserrant les normes d'émission. Ainsi, les normes d'émission du Programme Air pur Ontario pour les gros véhicules fonctionnant au diesel ont été resserrées deux fois depuis avril 2004 et sont maintenant les plus rigoureuses d'Amérique du Nord. Par ailleurs, les autobus scolaires fonctionnant au diesel doivent respecter les plus strictes de ces normes afin de protéger la santé des enfants.

CRÉATION D'EMPLOIS GRÂCE À L'ÉCOLOGISATION — LE *FONDS POUR LES EMPLOIS DANS LES SECTEURS ÉMERGENTS*

Le *Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents* est un nouveau programme de 650 millions de dollars qui aidera les entreprises à investir dans la mise au point de véhicules et de carburants non polluants et de technologies propres, ici, en Ontario.

Les entreprises qui demanderont un soutien financier dans le cadre de ce fonds devront démontrer qu'elles sont en mesure de :

- garantir de bons emplois pour les Ontariennes et Ontariens;
- réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le Fonds

- contribuera à faire de l'Ontario un chef de file international dans ce marché émergent;
- misera sur les connaissances spécialisées dans les domaines où l'Ontario possède une base solide en recherche et en commercialisation, ou permettra d'acquérir de nouveaux savoir-faire;
- créera des synergies entre les chercheurs, les gens d'affaires et les entrepreneurs.

Cette stratégie quinquennale s'inspire de la Stratégie ontarienne d'investissement dans l'industrie automobile qui a permis d'exercer un effet de levier et de favoriser de nouveaux investissements totalisant plus de 7 milliards de dollars dans le secteur automobile de notre province et à assurer des milliers de bons emplois en Ontario.

…le genre de partenariat positif qui peut accélérer la recherche sur les technologies écologiques, tout en nous assurant de maintenir notre avantage concurrentiel sur les autres provinces ou états…
Arturo Elias, président de GM Canada

…d'un modèle illustrant la manière dont les gouvernements peuvent travailler en collaboration avec les entreprises et les syndicats pour veiller à ce que notre main-d'œuvre hautement qualifiée reste dans la province pour les années à venir.
Buzz Hargrove, président national du Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'automobile

Le *Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents* inclut le secteur de l'automobile, mais va au-delà. D'après des recherches mentionnées dans la revue *The Economist* (2 juin 2007), les investissements à l'échelle mondiale dans les technologies vertes comme la production d'énergie renouvelable, les biocarburants et les technologies à faible émission de carbone, sont passés de 28 milliards de dollars américains en 2004 à 71 milliards de dollars en 2006. L'Ontario devrait être à l'avant-garde dans ce

domaine et saura saisir ces occasions fabuleuses en termes de croissance économique, de création d'emplois et de protection de l'environnement.

La participation financière de l'Ontario sera adaptée stratégiquement à chaque situation et pourra inclure un soutien pour la mise sur pied de l'infrastructure ainsi que pour la recherche et les programmes de formation.

DURABILITÉ EN ONTARIO AUJOURD'HUI

L'Ontario fait déjà preuve de leadership en matière d'énergie renouvelable et de technologies vertes. Voici quelques exemples d'initiatives récentes :

- un investissement de 235 millions de dollars chez General Motors, qui inclut la conception de techniques éconergétiques de désactivation des cylindres des moteurs et la production de cent prototypes de voitures Chevrolet Equinox équipées de piles à combustible;
- un investissement de 21 millions de dollars pour aider l'Université Queen's à créer son centre de recherche et d'innovation de pointe, qui se spécialise dans le biotraitement et les biomatériaux;
- un investissement de 10 millions de dollars chez Roxul Inc., de Milton, pour appuyer la création de produits d'isolation commerciaux, industriels et résidentiels qui utilisent des rebuts recyclés des secteurs de l'acier et de la construction;
- un investissement de 6 millions de dollars dans l'Ontario BioAuto Council pour aider à commercialiser les technologies émergentes, en s'appuyant sur un investissement de 5,9 millions de dollars dans l'Ontario BioCar Initiative, un projet de recherche visant à transformer les récoltes de l'Ontario en des matériaux utiles pour l'industrie automobile;
- un investissement de 6 millions de dollars pour aider l'Université Lakehead à contribuer au développement durable de la forêt boréale de l'Ontario;
- un investissement de 1,6 million de dollars chez Flakeboard Company, une entreprise de Sault-Sainte-Marie qui fabrique des composites à base de bois et qui présentera un système de combustion à biomasse permettant de réduire l'utilisation de combustible.

Le *Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents* est un nouveau programme de 650 millions conçu pour aider les entreprises à investir dans le développement et la commercialisation de véhicules, carburants et technologies propres ici même, en Ontario.

ÉNERGIE VERTE

Dans leur grande majorité, les Ontariennes et Ontariens affirment vouloir des moyens plus faciles de conserver l'énergie, surtout à la maison.

Le gouvernement de l'Ontario est d'accord.

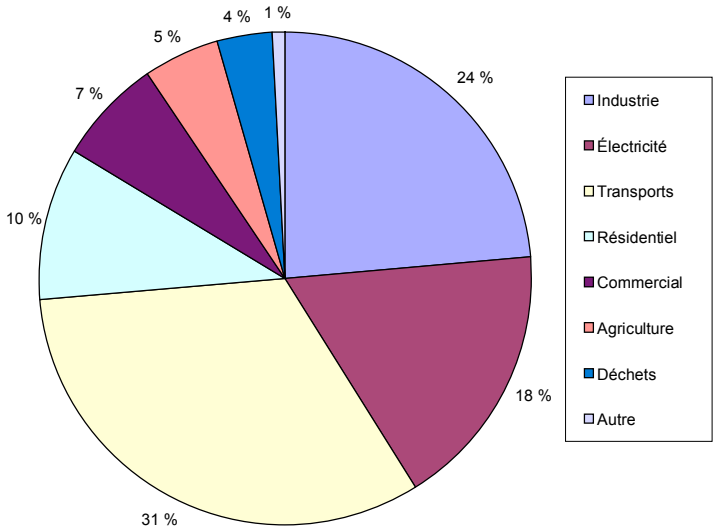

***Figure 3** – Pourcentage des émissions de gaz à effet de serre en Ontario par secteur*

Source : Inventaire des émissions de gaz à effet de serre d'Environnement Canada (2007)

Les émissions provenant du secteur résidentiel représentent 10 % des émissions de gaz à effet de serre en Ontario.

Avec un plan approprié, la population ontarienne peut faire davantage d'économies d'énergie, et nous pouvons réduire les émissions en faisant appel à des sources d'énergie plus propres.

Grâce à ce plan, il sera plus facile aux Ontariennes et aux Ontariens de conserver l'énergie à la maison, et les consommateurs disposeront d'un plus vaste éventail de choix pour acheter de l'énergie propre.

Ce que nous avons fait jusqu'à présent – édifier une culture de conservation de l'énergie

En 2004, le gouvernement s'est fixé pour objectif d'aider la population ontarienne à réduire sa consommation d'énergie et de créer une culture de conservation qui fera de l'Ontario un chef de file de l'efficacité énergétique en Amérique du Nord. Nous sommes sur la bonne voie :

- Nous avons établi des objectifs en matière de conservation. Nous voulons réduire de 6 300 mégawatts, d'ici 2025, la demande d'électricité grâce à des mesures de conservation. Plus de 40 % de cette réduction sera atteinte en 2010, ce qui représente un investissement du Bureau des économies d'énergie de l'Ontario qui pourrait atteindre 2 milliards de dollars.

- L'année dernière, les sociétés locales de distribution d'électricité ont organisé plus de 500 programmes d'économie d'énergie.

- Cet été, les sociétés locales de services publics se sont jointes à l'Office de l'électricité de l'Ontario pour mettre en œuvre cinq programmes d'économie d'énergie dans la province : campagne Chaque kilowatt compte, Économies pendant l'été, La grande collecte de frigos, Réduction de la demande de pointe, Économies rafraîchissantes. De plus, le programme Mesures d'efficacité et d'économie et énergétiques pour les communautés autochtones est mis en œuvre dans l'ensemble des 134 communautés des Premières nations de l'Ontario. On trouvera des détails sur ces programmes sur le site Web de l'Office de l'électricité de l'Ontario à : www.powerauthority.on.ca.

> *En débranchant ce réfrigérateur additionnel dans le sous-sol, vous pourriez économiser 150 $ par an en frais d'électricité et réduire de 1350 kilogrammes les émissions de gaz à effet de serre.*
> PowerWise

- L'Ontario est maintenant à l'avant-garde du reste du Canada pour la prise en compte de l'efficacité énergétique dans le code du bâtiment : les nouvelles dispositions du code contribueront à améliorer l'efficacité énergétique des habitations et des établissements commerciaux de l'Ontario.

- La *Loi de l'Ontario sur le rendement énergétique* impose les normes d'efficacité énergétique les plus rigoureuses qui soient en Amérique du Nord pour la plupart des appareils domestiques. Les règlements pris en application de cette loi s'appliquent à environ 95 % des catégories de produits réglementés par des normes en Californie.

- Outre construire nos habitations de façon plus efficace et plus durable, nous devons aussi bâtir nos collectivités plus efficacement, en préservant les espaces verts, en construisant près des itinéraires de transport en commun, en augmentant la densité d'occupation des sols et en réduisant les distances que les gens doivent parcourir pour se rendre au travail. L'Ontario compte parmi les chefs de file en Amérique du Nord pour la planification de la croissance durable par le biais de lois novatrices en matière d'aménagement du territoire et de politiques comme la réforme de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, la nouvelle Déclaration de principes provinciale, la *Loi sur les zones de croissance* et la *Loi sur la ceinture de verdure*.

- Selon le rapport du directeur des économies d'énergie de l'Ontario, nous sommes en bonne voie d'atteindre notre engagement à réduire de 5 % de la demande de pointe en électricité cette année.

- Le projet de loi 21, la *Loi sur la responsabilité en matière de conservation de l'énergie,* a reçu la sanction royale en mars 2006. Cette loi établit le cadre nécessaire pour l'installation de compteurs intelligents dans les habitations et les petites entreprises de l'Ontario. Ces compteurs donnent aux consommateurs des informations qui leur permettent de mieux gérer leur consommation et frais d'électricité.

Ce que l'Ontario fait maintenant – fermeture des centrales au charbon et expansion de l'énergie renouvelable

La première étape consiste à rendre notre approvisionnement en électricité plus vert et plus propre.

Les entreprises et les particuliers de l'Ontario disposent depuis longtemps d'un approvisionnement en électricité sûr, fiable et abordable. L'heure est maintenant venue de nous éloigner des centrales qui provoquent du smog et des émissions de gaz à effet de serre pour nous orienter vers des sources renouvelables et qui n'émettent pas de dioxyde de carbone ni de polluants atmosphériques.

Le smog produit par les centrales au charbon nuit à notre santé. Selon une étude publiée en 2005, les émissions des centrales au charbon seraient responsables de 668 décès prématurés, 928 admissions dans les hôpitaux et 1 100 visites dans les salles d'urgence de l'Ontario chaque année.

De plus, les émissions de CO_2 produites par ces centrales contribuent au changement climatique. Chaque jour où nous restons tributaires de technologies anciennes et polluantes pour la production d'électricité, nous laissons passer des occasions prometteuses.

À l'échelle de la planète, l'approvisionnement en énergie propre et renouvelable augmente. Au moment où le monde entier se tourne vers des sources d'énergie plus vertes et plus durables, l'Ontario se doit d'être à l'avant-garde. Mais pour cela, nous devons d'abord mettre fin aux habitudes qui sont la cause de gaspillage et de pollution.

FERMETURE DES CENTRALES AU CHARBON

Le gouvernement s'est engagé à fermer progressivement les centrales au charbon de l'Ontario d'ici 2014. En fait, cet engagement est maintenant ancré dans la loi : le gouvernement a pris des règlements à cet effet.

Nous aimerions pouvoir le faire encore plus vite, et nous avons déjà fermé l'une de nos cinq centrales. Depuis 2003, l'Ontario a réduit les émissions des gaz à effet de serre produites par les centrales au charbon de près d'un tiers, soit l'équivalent de deux millions de véhicules de moins sur les routes de la province

pendant un an. Et même si l'élimination complète des centrales au charbon ne peut se faire du jour au lendemain, nous sommes déterminés à le faire. En fait, l'Ontario est le seul endroit au monde à avoir pris un engagement aussi ambitieux.

Le plan préliminaire pour le système d'électricité intégré de l'Agence ontarienne d'électricité prévoit une réduction additionnelle d'un tiers de ces émissions entre 2006 et 2011, ainsi que l'élimination complète de la production d'électricité au charbon en Ontario d'ici la fin de 2014.

Au fur et à mesure de la fermeture de ces centrales, le charbon sera remplacé par des sources d'énergie propre et renouvelable, comme l'énergie hydroélectrique, l'énergie de biomasse, l'énergie éolienne et l'énergie solaire, ainsi que par des mesures de conservation.

Le plan énergétique de notre gouvernement permettra d'augmenter de 50 % la capacité de production d'électricité par des sources propres et renouvelables d'ici 2015.

Soutenir des énergies propres et renouvelables
L'investissement dans les énergies renouvelables a pris un nouvel essor depuis 2003. Cette année-là, il y avait exactement 10 éoliennes dans la province. Maintenant, nous en avons près de 700 qui fonctionnent déjà ou sont sur le point de le faire, faisant ainsi de l'Ontario l'un des principaux producteurs d'énergie éolienne au Canada.

Nous réalisons des progrès similaires en énergie solaire, avec la construction d'une ferme solaire géante aux environs de Sarnia.

Dorénavant, la population ontarienne pourra plus facilement investir dans l'énergie renouvelable et la conservation.

En effet, le gouvernement de l'Ontario a annoncé un nouveau financement de 150 millions de dollars à cette fin, et plus encore. Ces programmes, financés grâce à des fonds mis de côté dans le budget 2007, comprennent notamment :

- le programme ontarien Amélioration du rendement énergétique domiciliaire, qui offre jusqu'à 5 000 $ par habitation pour améliorer le rendement énergétique, par des mesures comme l'utilisation de chaudières répondant aux critères Energy Star® pour le chauffage, de chauffe-eau solaires et d'une meilleure isolation thermique, ainsi que des rabais pour les vérifications énergétiques résidentielles;
- une exemption de la taxe de vente au détail accordée au point de vente (c'est-à-dire aucune taxe de vente provinciale au moment de l'achat) pour certains produits ménagers classés Energy Star® notamment les ampoules électriques, les guirlandes d'éclairage décoratives, les réfrigérateurs, les lave-vaisselle, les lave-linge, les congélateurs, les

déshumidificateurs et les climatiseurs individuels achetés ou loués, avec ou sans bail, entre le 20 juillet 2007 et le 20 juillet 2008;
- l'objectif d'installer, dans la province, 100 000 systèmes résidentiels fonctionnant à l'énergie solaire;
- la prolongation,jusqu'au 31 décembre 2009, de la remise de la taxe de vente provinciale versée à l'achat de matériel utilisant l'énergie solaire, l'énergie éolienne, une microcentrale hydroélectrique ou l'énergie géothermique;
- un centre d'information à guichet unique, à commencer par la mise en place d'un site Web en partenariat avec la Fondation Air Pur, où les consommateurs pourront trouver tous les renseignements dont ils ont besoin pour installer des systèmes à énergie solaire;
- un programme destiné aux secteurs industriel, commercial et institutionnel pour les encourager à utiliser de l'équipement thermique solaire;
- l'élaboration d'un programme, en collaboration avec les détaillants d'énergie verte de l'Ontario, afin d'aider les Ontariennes et Ontariens à acheter de l'énergie verte à 100 %.
- un projet pilote visant à offrir des prêts sans intérêt aux propriétaires de logement pour l'installation de systèmes d'énergie renouvelable.

Nous voulons que ceux et celles qui investissent dans l'énergie renouvelable en tirent avantage sur le plan financier, en plus de protéger l'environnement. Un site Web et une ligne d'appel sans frais sont déjà en place pour expliquer comment : il suffit de composer le 1 888 668-4636 ou de visiter www.energy.gov.on.ca.

Conservation de l'énergie en Ontario
Ensemble, les Ontariennes et les Ontariens réduiront la demande de pointe en électricité de 6 300 MW d'ici 2025, ce qui représente presque la capacité totale des centrales au charbon de l'Ontario.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, nous avons tous un rôle à jouer.

Le Bureau des économies d'énergie, sous la direction du directeur des économies d'énergie, joue un rôle de chef de file dans la planification et la coordination de la conservation de l'électricité en Ontario, en attirant des investissements qui pourraient atteindre 2 milliards de dollars dans des programmes de conservation de l'énergie. Bon nombre de ces programmes sont fournis par l'intermédiaire des sociétés de distribution locales de la province (les fournisseurs locaux d'électricité).

Au total, une nouvelle enveloppe de 150 millions de dollars est investie dans des programmes, notamment un programme pilote qui permet à deux distributeurs locaux d'électricité de proposer des prêts à leurs clients afin d'encourager un meilleur rendement énergétique et l'utilisation d'énergie renouvelable dans les habitations et les entreprises du territoire qu'ils desservent, par exemple l'installation de chauffe-eau solaires.

Un autre programme rend plus faciles et plus attrayantes les vérifications énergétiques des habitations. Une vérification énergétique peut montrer au propriétaire comment améliorer l'efficacité énergétique de son logement par des mesures comme une meilleure isolation thermique et l'installation d'appareils à meilleur rendement, notamment pour le chauffage, la climatisation et l'eau chaude. En effectuant les investissements suggérés, un propriétaire peut en moyenne économiser jusqu'à 800 $ par an en frais d'électricité et réduire les émissions de gaz à effet de serre d'une quantité pouvant atteindre cinq tonnes.

Afin d'encourager un plus grand nombre de propriétaires à procéder à ce genre de vérification, le gouvernement offre une remise sur le coût de la vérification pouvant atteindre 150 $. L'objectif est d'effectuer 130 000 vérifications au cours des quatre prochaines années.

En effectuant des choix simples et intelligents, par exemple dans la façon dont nous éclairons nos maisons, nous pouvons contribuer aussi à atteindre nos objectifs d'économie d'énergie.

Les ampoules désuètes et à faible rendement, qui existent depuis plus de 125 ans, gaspillent une bonne partie de leur énergie en chaleur, consomment plus d'électricité et causent plus d'émissions de CO_2, comparativement aux ampoules fluorescentes compactes plus modernes.

L'Ontario éliminera progressivement les ampoules électriques à faible rendement d'ici 2012, suivant ainsi l'exemple de l'Australie et de la Californie. Le New Jersey s'est également engagé à éliminer les ampoules à incandescence des édifices gouvernementaux. Le gouvernement fédéral suit aussi notre exemple.

Les ampoules fluorescentes compactes utilisent environ 70 % moins d'électricité que les ampoules à incandescence. En remplaçant trois ampoules à incandescence dans chaque foyer de l'Ontario par trois ampoules plus efficaces, on pourrait économiser 680 GWh d'énergie par an, soit suffisamment d'électricité pour alimenter 56 000 maisons ou deux villes de la taille de North Bay.

Pour faciliter ce changement, le gouvernement collabore déjà avec des fabricants, des détaillants et des associations communautaires afin de sensibiliser le public aux économies d'énergie qu'il est facile de réaliser en remplaçant les ampoules électriques et promouvoir les possibilités d'obtenir des ampoules plus éconergétiques dans les maisons et les entreprises. Depuis 2003, les ventes d'ampoules éconergétiques en Ontario ont augmenté d'environ trois millions par an.

Les résultats de l'énergie verte à la maison

En prenant ces mesures à la maison, les Ontariennes et les Ontariens réduiront les émissions de CO_2 de cinq mégatonnes d'ici 2020, soit 5 % des réductions totales que nous voulons avoir atteintes à cette date. Grâce à ces mesures,

l'Ontario aura aussi bien progressé dans la voie de l'énergie propre, avec 15 700 mégawatts (MW) de notre électricité provenant de sources renouvelables en 2025 (soit le double du niveau atteint à la mi-2006 qui était de 7 850 MW).

Autre point tout aussi important, l'énergie verte à la maison contribuera à créer de nouvelles catégories d'industries écologiques en Ontario. En effet, nous avons besoin d'un plus grand nombre de spécialistes capables d'effectuer ces 130 000 vérifications énergétiques, ainsi que d'ingénieurs, de concepteurs et de fabricants de produits et d'éléments de remplacement éconergétiques, de constructeurs et de gens de métier capables de les installer dans nos maisons et dans nos lieux de travail.

DAVANTAGE D'ÉNERGIE VERTE – LE NOUVEAU PROGRAMME D'OFFRE STANDARD EN MATIÈRE D'ÉNERGIE PROPRE

Ce que nous avons accompli jusqu'à présent – énergie

La population ontarienne a fait un grand pas en avant dans l'amélioration de l'efficacité énergétique. Nous savons que dans une économie mondiale concurrentielle et de plus en plus verte, ceux qui seront les premiers à adopter de nouvelles normes en matière d'efficacité énergétique auront un avantage concurrentiel.

À Toronto, durant les plus chaudes journées de l'été dernier, par exemple, la demande de pointe en électricité a en fait été inférieure à celle atteinte durant les plus chaudes journées d'été de 2005. Les gens ont donc répondu à l'appel de modération en réduisant l'utilisation de leurs climatiseurs.

Partout dans la province, les Ontariennes et les Ontariens conservent l'énergie et consomment moins d'électricité, et la fourniture d'énergie propre et renouvelable augmente.

À Niagara Falls, par exemple, « Big Becky », la plus grande foreuse de tunnel au monde, est au travail et creuse un tunnel de 10,4 kilomètres sous la ville de Niagara Falls. Lorsque ce projet sera terminé, en 2009, la production de la centrale Sir Adam Beck produira 1,6 milliard de kilowatts-heure, ou 14 %, de plus en énergie propre et fiable, soit suffisamment pour répondre aux besoins annuels de 160 000 foyers.

Dans le cadre du Programme d'offre standard en matière d'énergie renouvelable, l'Ontario a fait récemment l'acquisition de plus d'un million de panneaux solaires installés dans des fermes aux environs de Sarnia, qui fourniront suffisamment d'électricité pour répondre aux besoins de 6 000 habitations. Le Programme d'offre standard en matière d'énergie renouvelable devrait permettre d'ajouter 1 000 MW d'énergie renouvelable au cours des 10 prochaines années.

Néanmoins, la population ontarienne veut faire plus, et plus vite.

La prochaine étape
Ensemble, nous pouvons faire en sorte que l'économie de l'Ontario soit au premier plan en matière d'efficacité énergétique en Amérique du Nord.

Pour y parvenir, le gouvernement provincial s'appuie sur le succès de son *Programme d'offre standard en matière d'énergie renouvelable*, un programme cité en exemple dans le monde entier.

Afin d'aider les entreprises à prendre le virage écologique, le gouvernement a annoncé qu'il offrirait un nouveau Programme d'offre standard en matière d'énergie propre.

Ce nouveau programme permet aux usagers d'électricité de récupérer l'énergie qui serait autrement inutilisée ou gaspillée, par exemple la chaleur excédentaire, et de l'utiliser pour produire de l'électricité qui peut être revendue en se branchant au réseau d'électricité de l'Ontario. Nous procédons déjà un peu ainsi en Ontario, mais nous pouvons faire beaucoup plus dans ce domaine.

Le Programme d'offre standard en matière d'énergie propre de l'Ontario aidera à éliminer les obstacles auxquels se heurtent les petits projets de production et de distribution d'énergie qui utilisent le gaz naturel ou des surplus d'énergie. Le programme favorisera une plus grande utilisation de sources d'énergie propre pour la production d'électricité en Ontario.

L'Ontario passe aussi à l'étape suivante de l'initiative de l'énergie et chaleur combinées, qui permettra de faire l'acquisition de grands projets de cogénération.

Ce que cela signifie
Le Programme d'offre standard en matière d'énergie propre de l'Ontario encouragera les entreprises et les industries ontariennes à utiliser plus efficacement l'énergie et à réduire ainsi les émissions de gaz à effet de serre. Ceci stimulera l'économie en aidant nos industries à être plus efficaces et plus novatrices, en leur offrant des mesures qui les incitent à trouver des solutions au problème du changement climatique.

Achetez des modèles éconergétiques de matériel et d'équipement de bureau notamment des ordinateurs, des moniteurs ACL, des imprimantes et des photocopieuses qualifiés Energy-Star. Ainsi, non seulement vous économiserez de l'énergie, mais vous économiserez aussi de l'argent.
davidsuzuki.org

L'initiative d'**élimination progressive du charbon** en Ontario constitue à elle seule la plus grande initiative de réduction des gaz à effet de serre au Canada. La réduction des gaz à effet de serre liée à cette initiative pourrait atteindre 30 millions de tonnes.

CROISSANCE VERTE – FORÊTS ET AGRICULTURE

Les forêts comptent parmi principales richesses de l'Ontario. Elles jouent aussi un rôle important dans l'élimination des gaz à effet de serre et autres polluants atmosphériques. En effet, les arbres constituent un « puits de carbone », un moyen d'emmagasiner naturellement le carbone qui contribuerait autrement à accélérer le changement climatique.

Même si la réduction des émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine est l'un des moyens de combattre le changement climatique, des chercheurs ont suggéré que l'augmentation de la quantité de carbone absorbé par la nature pourrait aussi s'avérer efficace.

En d'autres mots, si nous plantons un plus grand nombre d'arbres et continuons à gérer nos forêts de façon durable, celles-ci absorberont une plus grande quantité de carbone.

Ce qui a été fait jusqu'à présent
Par le biais d'initiatives comme la *Loi sur la ceinture de verdure*, la *Loi sur les zones de croissance* et l'aménagement de nouveaux parcs, nous avons protégé plus de 3,8 millions d'acres en Ontario. Ces initiatives comprennent notamment :

- la mise à disposition de moyens pour encourager les efforts volontaires visant à conserver et à restaurer les zones naturelles dans les terres privées, par le biais du programme Espaces naturels;
- l'ajout de près de 50 acres aux parcs municipaux de Hamilton et d'Oakville;
- la protection de 180 acres de terres importantes qui font partie du patrimoine naturel de la province, pour créer la plus récente zone de protection de la nature à Hamilton – Eramosa Karst;
- le don de plus de 200 acres de terres de patrimoine naturel à des collectivités et des organismes pour protéger et agrandir les parcs;
- le transfert à Conservation Halton de 600 acres de terres importantes sur le plan écologique qui se trouvent sur le territoire de la municipalité d'Oakville;
- la protection de 5 500 acres de terres importantes sur le plan écologique dans le parc de la Rouge et dans le nouveau parc commémoratif Bob Hunter.

Nous avons pris des mesures importantes pour protéger les terres boisées de l'Ontario, y compris, dans de nombreux cas, à proximité de nos agglomérations urbaines les plus denses. Nous reconnaissons l'importance des forêts partout en Ontario et le fait qu'elles sont menacées; nous comprenons le défi que représentent leur protection et leur amélioration.

Dans le Nord de l'Ontario, nos vastes étendues de forêts boréales constituent une importante source de revenu pour les familles qui vivent dans ces régions, un habitat pour la faune et une destination lucrative de voyages et de tourisme pour la population ontarienne et des visiteurs du monde entier.

Dans le Sud de l'Ontario, bon nombre de nos anciennes forêts ont été déboisées au cours des siècles précédents. Nous savons qu'une restauration, même partielle, des forêts du Sud de l'Ontario permettrait d'absorber une plus grande quantité de CO_2 de l'atmosphère et contribuerait à filtrer les fines particules qui constituent une source de smog. Et nous savons aussi qu'il y a largement suffisamment d'espace pour un plus grand nombre d'arbres, et que leur plantation et leur culture créeraient beaucoup d'emplois. De nouvelles forêts urbaines dans le Sud de l'Ontario produiraient aussi de l'ombre, ce qui réduirait la demande en climatisation pendant l'été.

La prochaine étape – 50 millions d'arbres

La population ontarienne souhaite que le gouvernement provincial agisse pour protéger nos forêts, et même les étendre.

Ensemble, nous allons prendre une mesure historique, nous allons planter 50 millions d'arbres dans le Sud de l'Ontario d'ici 2020.

Dans les forêts gérées du Nord de l'Ontario, le gouvernement poursuivra aussi ses efforts de reboisement. Ensemble, nous continuerons à gérer cette richesse naturelle de façon durable afin que les forêts de l'Ontario remplissent au maximum leur capacité d'emmagasiner du carbone.

Ce que cela signifiera

En partenariat avec des particuliers et des organismes communautaires, nous planterons 50 millions d'arbres sur des terres privées et publiques d'ici 2020. De plus, nous planterons aussi 100 000 arbres dans les villes et les parcs au cours des deux prochaines années.

La plantation de ces arbres permettra de couvrir une superficie de 25 000 hectares (près de 62 000 acres). Tout au long de leur durée de vie, les arbres plantés dans *chaque* hectare de nouvelle forêt emmagasineront plus de 5,5 tonnes de CO_2 par an. La quantité totale de carbone emmagasiné par ces 50 millions d'arbres est équivalente aux émissions produites par 172 millions de trajets en voiture de Toronto à Barrie.

Dans nos villes, ces nouveaux arbres contribueront à réduire ce qu'on appelle l'effet d' « îlot de chaleur », à éliminer le smog et à améliorer la qualité de l'air.

Le volet Croissance verte du Plan d'action de l'Ontario contre le changement climatique créera ce nouveau puits de carbone vital. Il permettra aussi de rétablir des forêts et des espaces verts dans des parties de la province qui ont été

déboisées, ce qui rehaussera la beauté naturelle de l'Ontario, créera un habitat pour les oiseaux et la faune et améliorera la qualité de notre vie.

Croissance verte et les agriculteurs de l'Ontario
Les agriculteurs de l'Ontario sont de bons intendants de l'environnement. Ils savent par expérience que lorsque vous traitez bien la terre, elle vous le rend.

Les agriculteurs de l'Ontario font aussi preuve d'innovation. Dans une économie mondiale concurrentielle, ils savent s'adapter à l'évolution des marchés tout en continuant de cultiver des aliments sains et de bonne qualité pour les familles ontariennes.

Dans le cadre du Plan d'action de l'Ontario contre le changement climatique, le gouvernement sera aux côtés des agriculteurs de la province pour les aider à respecter l'environnement dans leurs activités.

L'avenir – aider les agriculteurs de l'Ontario à suivre la voie écologique
La population ontarienne connaît les avantages d'acheter des produits alimentaires locaux. Les produits locaux parcourent une plus courte distance du producteur au consommateur, et sont donc plus frais. De plus en plus de grands chefs, de diététiciens et de nutritionnistes reconnaissent les bienfaits de la consommation de produits locaux et les mérites de concepts comme le « régime alimentaire des 100 milles » (un régime consistant à consommer des produits alimentaires provenant d'un rayon de moins de 200 kilomètres de l'endroit où l'on vit). Acheter des produits locaux contribue aussi à protéger les emplois des familles d'agriculteurs, leurs exploitations ainsi que les emplois dans l'industrie agroalimentaire de l'Ontario.

Autre avantage de la consommation de produits locaux : la réduction des gaz à effet de serre rejetés pendant le transport. L'expédition est une source majeure d'émissions de gaz à effet de serre. Les aliments cultivés plus près de chez soi exigent moins d'énergie pour leur expédition.

Non seulement les agriculteurs ontariens produisent des aliments de qualité supérieure, mais le secteur agroalimentaire injecte plus de 30 milliards de dollars par an dans l'économie de l'Ontario et emploie plus de 700 000 personnes. Nous devons veiller à ce que dans une économie mondiale en pleine évolution et plus durable, le secteur agroalimentaire de l'Ontario maintienne son succès.

Pour offrir de bons débouchés aux agriculteurs de l'Ontario, réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la qualité de notre vie en veillant à ce que nos aliments soient sains, le gouvernement de l'Ontario a lancé une nouvelle campagne de grande envergure, *Cueillez la fraîcheur de l'Ontario* qui fait la promotion des produits cultivés dans notre province.

Réduire les émissions de méthane
Le méthane est un gaz à effet de serre dégagé naturellement, par exemple par la décomposition du fumier. Chaque année, à l'échelle mondiale, les exploitations agricoles produisent environ 2,8 milliards de tonnes de méthane (exprimé en équivalent de CO_2), ou 47 % de toutes les émissions de méthane.

Les agriculteurs ontariens ont reconnu le besoin de réduire ces émissions. Le gouvernement les aidera à mieux gérer le fumier de façon à récupérer le méthane.

Ainsi, le 26 juillet 2007, le gouvernement a annoncé un programme de 9 millions de dollars pour aider les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires à concevoir et mettre en place des digesteurs de biogaz qui permettent de produire de l'électricité en convertissant le méthane dégagé par le fumier et les sous-produits de la transformation des aliments. Ce programme devrait permettre de financer de 25 à 30 digesteurs. Un système de biogaz fonctionnant avec le fumier de 250 vaches peut entraîner une diminution de gaz à effet de serre de l'ordre de 400 tonnes et une augmentation de la production de d'électricité de 550 mégawatts-heure par an.

Le gouvernement propose aussi un règlement pour rendre progressivement obligatoire la récupération du méthane dans les lieux d'enfouissement de la province. Ces sites produisent environ 4 % de toutes les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine dans la province. Ce méthane peut et devrait être utilisé pour produire de l'énergie propre.

Les installations qui produisent de l'électricité à partir de collecte du méthane sont admissibles à une entente d'achat d'électricité sur 20 ans dans le cadre du Programme d'offre standard en matière d'énergie renouvelable.

Gérer les émissions de carbone liées à l'agriculture – système d'échange de droits d'émission de carbone
Tandis que les économistes évaluent les répercussions possibles à long terme du changement climatique sur l'économie mondiale, de nombreux endroits réagissent déjà en traitant le carbone comme un polluant. Par ailleurs, de plus en plus, des chefs d'entreprise et des spécialistes en politiques appellent à la mise en place de systèmes d'échange des droits d'émission de carbone, afin de mettre un prix au carbone.

Les systèmes d'échange de droits d'émission de carbone constituent un stimulant économique pour les initiatives qui réduisent les rejets de carbone comme, par exemple, la réduction du labourage sur les terres agricoles, l'amélioration de la gestion du fumier, la plantation de végétation ou d'arbres qui absorbent le carbone ou la poursuite de la gestion des forêts d'une façon durable et qui préserve le potentiel d'emmagasinage du carbone.

Le gouvernement provincial collaborera avec ses partenaires du secteur de l'agriculture afin d'élaborer, de mettre en place et de mettre à l'essai des initiatives de fixation du carbone et d'encourager leur inclusion dans les systèmes de droits d'échange à l'étude. Ces initiatives pourraient récompenser les agriculteurs, les propriétaires de terrains privés ou les Premières Nations qui gèrent leurs terres de façon à recueillir et emmagasiner le carbone. Leurs efforts auront aussi d'importantes répercussions secondaires positives, notamment une meilleure conservation des terres, l'amélioration de l'habitat, la préservation des terres humides, la réduction des déchets et l'amélioration de la qualité de l'eau.

Le **Programme ontarien d'aide financière pour les systèmes de biogaz**, avec une enveloppe de 9 millions de dollars, aidera à transformer en énergie propre les gaz à effet de serre rejetés par les exploitations agricoles.

Le gouvernement, en collaboration avec ses partenaires, prend des mesures pour planter jusqu'à cinq millions d'arbres par an dans le Sud de l'Ontario, avec pour objectif de planter **50 millions d'arbres** au total d'ici 2020. Cette initiative de 79 millions de dollars permettra de réduire de 3,8 millions de tonnes les rejets de dioxyde de carbone dans notre atmosphère d'ici 2054, soit l'équivalent des émissions causées par 172 millions de trajets en automobile de Toronto à Barrie.

DES VILLES PLUS DURABLES

Le Canada est un pays de plus en plus urbain : plus de 80 % de la population vit dans des grandes villes, et cette proportion continue d'augmenter. Dans le Sud de l'Ontario, la croissance urbaine compte parmi les plus rapides en Amérique du Nord, avec un taux comparable à ceux de grandes villes comme Dallas, Chicago et Atlanta.

Pour que les villes grandissent sans nuire à l'environnement, il faut faire en sorte qu'elles soient plus dynamiques, qu'elles soient plus aptes à accueillir une population croissante et qu'elles utilisent les terres de façon plus efficace. Des villes plus vertes offrent des moyens autres que l'automobile pour se déplacer, que ce soit le transport en commun, la marche à pied ou la bicyclette.

L'étalement urbain contribue au changement climatique et à la pollution atmosphérique en raison de l'énorme dépendance qu'il crée à l'égard des automobiles qui utilisent des carburants fossiles. Selon la Fondation David Suzuki, près de 70 % des émissions de gaz à effet de serre causées par les transports proviennent des automobiles et des camions, et deux tiers de ces émissions sont produits dans les agglomérations urbaines.

Des collectivités plus denses et mieux aménagées permettent aussi de réduire les pressions exercées sur les terres agricoles et les zones naturelles.

Ce que nous avons fait jusqu'à présent

En 2006, le Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe est entré en vigueur, établissant une nouvelle norme pour l'aménagement urbain durable dans le Sud de l'Ontario. Reconnu comme une approche exemplaire en matière d'aménagement urbain et de durabilité par l'American Planning Association et l'Institut urbain du Canada, ce plan de croissance établit des objectifs audacieux et des normes de performance pour l'aménagement des collectivités.

Avec des normes misant sur des collectivités plus denses et mieux conçues, le gouvernement réduit la dépendance à l'égard de l'automobile et atténue l'empreinte écologique de l'urbanisation. Sans plan de croissance, nous pourrions nous attendre à ce que le CO_2 rejeté dans l'atmosphère par les automobiles augmente d'environ 45 % pendant la durée du plan.

La mise en œuvre du plan de croissance est facilitée aussi par la Déclaration de principes provinciale adoptée en 2005 qui établit de nouvelles règles rigoureuses, applicables partout dans la province, pour l'aménagement du territoire et l'utilisation du sol, en mettant l'accent sur l'aménagement de collectivités durables.

Globalement, cette nouvelle approche en matière d'aménagement urbain nous permettra de bâtir des villes plus durables partout dans la province, aujourd'hui et demain. Nous réduisons ainsi les pressions exercées sur les terres agricoles et le patrimoine naturel de l'Ontario.

Le gouvernement McGuinty débloquera 200 millions de dollars en **prêts** et 20 millions de dollars en **subventions** au cours des trois prochaines années afin **d'aider les municipalités** à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Le **Code du bâtiment 2006** de l'Ontario a introduit des exigences en matière d'efficacité énergétique qui permettront, au cours des sept prochaines années, de faire des économies d'énergie équivalentes à la consommation d'électricité de 380 000 habitations et d'obtenir une réduction des gaz à effet de serre équivalente à 250 000 automobiles de moins sur les routes.

ÉCOLOGISATION DE L'INDUSTRIE ET DU GOUVERNEMENT

Ce qui a été fait jusqu'à présent – secteur industriel

Les industriels aiment savoir à quoi s'en tenir; ils souhaitent avoir des règles équitables et impartiales, qui permettent aux chefs d'entreprise de planifier à l'avance et de prévoir des moyens d'apporter des améliorations. Dans le monde entier, les chefs d'entreprise s'attendent à ce que leur gouvernement fasse preuve d'un solide leadership dans la réduction des émissions des gaz à effet de serre, de façon à ce qu'ils sachent avec certitude comment gérer au mieux leurs émissions.

Le gouvernement de l'Ontario a renforcé les mesures de contrôle de la pollution. Dans le cadre de son engagement à assainir l'air de l'Ontario, il a adopté un plan d'action en cinq points pour réduire les émissions de polluants nocifs rejetés par l'industrie. Ce plan comprend notamment une initiative pour réduire les rejets d'oxyde d'azote (NO_X) et de dioxyde de soufre (SO_2), deux des polluants qui causent le plus de smog et de pluies acides. Des limites strictes de NO_X et de SO_2 s'appliquent aux installations de sept grands secteurs industriels – fusion de métaux de base, sidérurgie, ciment, raffinage du pétrole, pâtes et papiers, verre et noir de carbone. Cette initiative s'ajoute à un règlement précédent qui incluait un échange de droits d'émission dans le secteur de l'électricité. L'échange des droits d'émission est l'un des nombreux moyens utilisés en Ontario pour réduire, d'une manière souple et peu coûteuse, les émissions de polluants à l'origine du smog provenant de chacun de ces secteurs industriels. Le système d'échange de l'Ontario cible le NO_X et le SO_2.

Par ailleurs, nous mettons aussi à l'essai de nouveaux moyens plus précis de mesurer le smog et les polluants atmosphériques pour que nous ayons une meilleure idée des menaces de pollution contre lesquelles nous devons lutter. Nous renforçons aussi les mesures d'application de la loi et les pénalités en cas d'infraction.

La prochaine étape

Dans beaucoup d'endroits au monde, il a été constaté que le moyen le plus efficace, en termes de coûts, de réduire les gaz à effet de serre rejetés par l'industrie consiste à mettre en place un système d'échange de droits d'émission de carbone au niveau national.

Dans le cadre d'un tel système, les industries visées qui émettent du carbone recevraient des allocations les autorisant à émettre une quantité donnée de CO_2. Ces entreprises ne recevraient qu'un nombre limité de tels permis et le nombre total de permis constituerait une limite absolue de toutes les émissions. De plus, les entreprises de secteurs non visés pourraient aussi recevoir des crédits de réduction d'émissions qu'elles pourraient vendre sur le marché.

Une entreprise qui polluerait au-delà de la limite qui lui a été assignée devrait acheter des droits d'émission auprès d'autres entreprises réglementées qui ont émis moins de polluants que leur limite autorisée, ou des crédits de réduction d'émission auprès d'entreprises non visées par une limite. Ainsi, les entreprises qui dépassent leur limite d'émissions seraient pénalisées pour avoir pollué tandis que celles qui parviennent à réduire leurs émissions seraient récompensées.

Ce système permettrait non seulement de parvenir à une réduction globale des émissions de carbone dans le temps, mais établirait aussi des cibles précises que les industries devraient atteindre, tout en récompensant l'innovation, en protégeant les emplois et en donnant aux entreprises la latitude nécessaire pour gérer leurs propres émissions de la façon la mieux adaptée à leur propre situation.

Le gouvernement McGuinty demande au gouvernement fédéral de créer un système national d'échange de droits d'émission de carbone qui :

- utiliserait les niveaux d'émission de 1990 comme référence, de la même façon que le protocole de Kyoto;
- mettrait l'accent sur la réduction réelle des gaz à effet de serre, au lieu des cibles « d'intensité » qui continuent à laisser les émissions de gaz à effet de serre augmenter.

Le 30 mars 2007, le premier ministre McGuinty a indiqué que la province de l'Ontario pourrait se rallier à la **Regional Greenhouse Gas Initiative (RGGI)** et à la **Western Regional Climate Action Initiative**, deux initiatives américaines qui sont le fruit de partenariats stratégiques mis sur pied par des États américains pour réduire les rejets de gaz à effet de serre.

ONTARIO VERT ET VOTRE GOUVERNEMENT PROVINCIAL

Ontario vert vise à aider les Ontariennes et les Ontariens à faire des choix écologiques qui contribuent à lutter contre le changement climatique. Mais le gouvernement doit aussi faire des choix écologiques. L'Ontario compte parmi les chefs de file en Amérique du Nord dans la lutte contre le changement climatique. Nous voulons continuer à donner l'exemple, à prouver au public et aux chefs d'entreprise que la durabilité est non seulement un objectif réaliste, mais aussi un objectif souhaitable sur le plan économique.

Pour que l'Ontario se maintienne à l'avant-plan, nous allons prendre les mesures suivantes :

- Nous réduirons encore la consommation d'électricité de l'administration publique et nous nous engageons à réduire notre consommation d'électricité de 10 % supplémentaires d'ici 2012.

- Le gouvernement de l'Ontario a déjà réduit sa propre consommation d'électricité de 12 % entre 2004-2005 et 2006-2007. Nous avons atteint cet objectif en faisant preuve d'innovation, notamment en procédant à de grands projets d'amélioration énergétique dans les édifices du gouvernement et en aidant les 62 000 fonctionnaires de l'Ontario à appliquer des mesures de conservation de l'énergie. Le premier ministre McGuinty a aussi annoncé récemment que cet été, pendant la période de grande chaleur, tous les employés du gouvernement pouvaient s'habiller de *façon décontractée* (sans cravate, veston, ni bas) afin de réduire l'utilisation de la climatisation et de conserver ainsi l'énergie.

- Nous établirons deux nouveaux postes de ravitaillement E85 pour tous les véhicules E85 du gouvernement de l'Ontario. En collaboration avec les municipalités et les grandes sociétés, nous étudierons les possibilités que celles-ci utilisent nos postes de ravitaillement E85 pour leurs propres véhicules.

- Dès maintenant, toute l'électricité achetée par le bureau central du ministère de l'Environnement provient à 100 % de sources renouvelables. Le gouvernement demandera à tous les partis de soutenir une initiative similaire de façon à ce que l'électricité achetée par l'Assemblée législative de l'Ontario provienne à 100 % de sources renouvelables.

- Le gouvernement a immédiatement cessé d'acheter des ampoules électriques désuètes et à mauvais rendement énergétique, au lieu d'attendre la date limite prévue par la réglementation.

- La norme de construction LEED (acronyme anglais pour leadership en conception énergétique et environnementale) sera utilisée pour la conception des nouvelles constructions et des rénovations majeures des immeubles appartenant au gouvernement ainsi que pour les projets relevant du programme de diversification des modes de financement et d'approvisionnement, s'il y a lieu. Au cours des cinq prochaines années, les immeubles de bureau dont le gouvernement est propriétaire ou qu'il loue, soit environ 90 000 pieds carrés au total, seront évalués et leur cote de construction déterminée en se basant sur le programme « Go Green Plus » de la Building Owners and Managers Association (BOMA). Par ailleurs, le gouvernement lancera aussi un projet pilote d'aménagement de toit vert.

Le 2 juin 2007, le gouvernement McGuinty a annoncé l'adoption d'une **norme de conception durable**, reconnue à l'échelle internationale, pour les projets de construction et de rénovation majeure d'édifices appartenant au gouvernement.

COLLABORATION AVEC D'AUTRES GOUVERNEMENTS ET ORGANISMES NON GOUVERNEMENTAUX

Le changement climatique est un problème mondial qui exige des solutions mondiales. Même si nous savons que nous pouvons compter sur l'ingénuité et l'esprit d'initiative de la population ontarienne pour trouver des solutions et des possibilités ici, chez nous, l'Ontario doit continuer à travailler avec d'autres administrations dans le monde pour échanger et mettre en commun de l'information, des solutions et des idées qui profiteront à tous.

L'Ontario fait maintenant partie, à titre d'observateur officiel, de la Western Climate Initiative afin de mieux explorer les avantages à se joindre à six États américains de l'Ouest et deux provinces canadiennes pour établir un objectif régional de réduction des gaz à effet de serre et élaborer des stratégies fondées sur le marché pour atteindre cet objectif.

Par ailleurs, le premier ministre de notre province a entamé des pourparlers avec les gouverneurs d'États du nord-est des États-Unis afin d'examiner la possibilité, pour l'Ontario, de se joindre à leur initiative régionale relative aux gaz à effet de serre (Regional Greenhouse Gas Initiative). Cette initiative établit des limites strictes et des réductions à long terme des rejets de gaz à effet de serre par le secteur de l'électricité.

Au mois de mai, l'Ontario et la Californie ont signé une entente par laquelle ils coordonneront leurs politiques sur les normes en matière de carburant. L'Ontario exigera des producteurs de réduire de 10 %, d'ici 2020, les émissions de carbone des carburants utilisés dans le transport, soit l'équivalent de 700 000 voitures de moins sur les routes de la province.

Par ailleurs, nous nous sommes joints au Renewable Energy and Energy Efficiency Partnership (une association internationale pour le développement d'initiatives politiques et le financement de projets énergétiques durables), qui partage nos propres objectifs en matière d'énergie et de protection de l'environnement.

Les municipalités ontariennes ont également besoin d'aide. De bien des façons, c'est au niveau local que l'action sur le changement climatique commence et où elle est la plus efficace. Pour les aider, le 13 juin, le gouvernement de l'Ontario a annoncé le Fonds d'action écologique pour les municipalités, un programme triennal de 20 millions de dollars en subventions et 200 millions de dollars en prêts, afin d'aider les municipalités à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Nous voulons aussi réduire la consommation d'énergie liées à d'autres activités moins évidentes. Par exemple, la fourniture d'eau potable exige une quantité considérable d'électricité. En réduisant les fuites et en améliorant cette

infrastructure cruciale, nous protégeons aussi nos sources d'eau et nous réduisons la demande en électricité. Disposer de services financièrement viables pour l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées constitue un objectif à long terme, et nous poursuivons nos investissements essentiels et l'amélioration de la prestation de ces services. En 2006-2007 la province, avec ses partenaires fédéraux, a investi 231 millions de dollars pour améliorer l'infrastructure municipale d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées.

Parallèlement aux directives données à l'Office de l'électricité de l'Ontario lui permettant de dépenser jusqu'à 2 milliards de dollars en investissements dans des programmes de conservation de l'énergie d'ici 2010, le gouvernement provincial a doublé le financement accordé à des organismes à but non lucratif du secteur non gouvernemental pour mettre en œuvre des initiatives novatrices de conservation de l'énergie. Le Programme d'aide aux initiatives communautaires d'économie d'énergie, qui dispose d'une enveloppe de 1,5 million de dollars, accorde un soutien aux projets communautaires partout en Ontario.

Par ailleurs, l'Ontario a aussi annoncé la création du Fonds d'écologisation communautaire, un nouveau programme de subventions, d'une durée de quatre ans et doté d'un budget de 6,6 millions de dollars, pour aider financièrement les groupes à but non lucratif qui sensibilisent leurs collectivités locales à la question du réchauffement de la planète et mettent en œuvre des programmes visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

ÉDUCATION

L'éducation des élèves des paliers primaire et secondaire sur l'environnement compte parmi les priorités du gouvernement provincial. Ce printemps, un groupe de travail, dirigé par l'astronaute et scientifique, Roberta Bondar, a été chargé de présenter au gouvernement de l'Ontario des recommandations sur les modifications à apporter au curriculum provincial afin que les étudiants comprennent mieux ces questions. Le rapport du groupe de travail dirigé par Mme Bondar comprenait 32 recommandations, y compris celle d'intégrer l'éducation environnementale dans tous les sujets et à tous les niveaux ainsi que de collaborer plus étroitement avec les partenaires communautaires et avec d'autres ministères afin d'améliorer l'éducation en matière d'environnement. La ministre de l'Éducation, Kathleen Wynne, a accepté l'ensemble des 32 recommandations du groupe de travail et les a qualifiées de « feuille de route pour agir ». Elle a demandé au personnel du ministère de rédiger un document de politique officiel qui sera prêt cet automne.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les chercheurs, et plus particulièrement le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), nous disent que même si nous pouvons éviter les répercussions les plus graves du changement climatique en agissant maintenant, la quantité de gaz à effet de serre déjà présente dans l'atmosphère est telle que l'Ontario ressentira certains de ces effets, quoi qu'il en soit[1].

Le changement climatique aura des répercussions sur l'infrastructure publique et privée, sur l'environnement naturel, sur les gens et sur l'ensemble des organismes vivants.

Nous devons donc prendre des mesures pour nous adapter aux changements qui ne manqueront pas de se produire.

Un groupe d'experts sur l'adaptation sera nommé pour évaluer la vulnérabilité de l'Ontario aux effets du changement climatique et pour présenter des recommandations sur les mesures à prendre pour faire face à ces menaces. Ce groupe comprendra des représentants d'un vaste éventail de secteurs et de collectivités, notamment d'organismes non gouvernementaux s'intéressant à l'environnement et de spécialistes en matière d'adaptation au changement climatique, d'ingénieurs et de spécialistes de la santé ainsi que de représentants des Premières Nations et des collectivités du Nord de l'Ontario.

Par ailleurs, des recherches plus poussées vont être effectuées sur la santé et la durabilité de la population d'ours blancs de l'Ontario, une espèce déjà affectée. Des spécialistes examineront s'il y a lieu d'ajouter les ours blancs à la liste des espèces en péril, en vertu de la nouvelle *Loi sur les espèces en voie de disparition* de l'Ontario.

Les ours blancs de l'Ontario font partie des populations d'ours les plus au sud au monde. Au cours des dernières années, la débâcle au sud de la baie d'Hudson et de la baie James ayant été de plus en plus précoce et le gel de plus en plus tardif, les ours blancs passent maintenant plus de temps sur les rives, où la nourriture est plus limitée. Selon une étude menée récemment, le poids et la taille des ours blancs de l'Ontario auraient diminué de jusqu'à 15 % par rapport aux ours capturés il y a 20 ans. Les chercheurs pensent que ceci est sans doute dû à la période plus longue que les ours passent à terre.

[1] **Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, Politique d'adaptation au changement climatique http://www.nrtee-trnee.ca/fra/programmes/programmes-en-cours/adaptation/adaptation-fra.html.**

ONTARIO VERT – CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE, MAINTENANT

Un problème mondial comme le changement climatique représente une responsabilité mondiale. Parfois, l'énormité du défi peut sembler insurmontable.

Il est néanmoins important de se rappeler que même des petits changements simples peuvent avoir des répercussions importantes sur le climat que nous partageons tous.

Un changement ne doit pas être de grande envergure, coûteux ou compliqué, pour faire une vraie différence.

En réalité, il est facile de réduire les gaz à effet de serre – et d'économiser de l'argent en même temps.

Voici quelques conseils et liens qui pourront vous être utiles.

À la maison

- Lors de l'achat d'appareils ménagers, recherchez le symbole ENERGY STAR. Les produits portant ce symbole mondialement reconnu consomment entre 20 et 40 % moins d'énergie que les appareils ordinaires. Avec l'énergie économisée par un nouveau frigo, on pourrait éclairer une maison moyenne pendant trois mois.
    - http://oee.nrcan.gc.ca/Equipment/francais/page9.cfm?Text=N&PrintView=N - *site Web du gouvernement*
    - http://www.eartheasy.com/live_energyeffic_appl.htm#1b - *eartheasy.*
    - http://oee.nrcan.gc.ca/energystar/francais/achat/index.cfm - *page principale du programme Energy Star*
- Profitez des rayons du soleil. L'hiver, laissez vos stores, rideaux et volets ouverts pour laisser entrer les rayons du soleil. Vous obtiendrez ainsi un chauffage solaire passif, même pendant l'hiver, qui pourrait faire monter la température de la pièce d'un ou deux degrés de plus.
    - http://www.newenergy.org/sesci/publications/pamphlets/passif.html
- Choisissez un ordinateur portable de préférence à un ordinateur de bureau – il consommera cinq fois moins d'énergie. N'oubliez pas d'activer la fonction de gestion d'énergie de votre ordinateur. Les économiseurs d'écran n'économisent pas l'énergie.
    - http://www.eu-energystar.org/fr/fr_022c.shtml - *site Web européen*
- Utilisez des douches à débit réduit, qui consomment deux fois moins d'eau qu'une douche standard – leur débit est de 5 à 7 litres/min comparé à 10 à 18 litres/min pour une douche standard.
    - http://amconservationgroup.com/catalog.aspx?catid=10
- Faites appel à un fournisseur d'énergie renouvelable. Pour de plus amples renseignements sur les détaillants autorisés, visitez le site Web de la Commission de l'énergie de l'Ontario à : www.oeb.gov.on.ca

- Si vous envisagez de déménager, cherchez un logement situé près des transports en commun et qui permet de se déplacer à pied ou à bicyclette – vous ferez des économies et contribuerez à la protection de l'environnement.

Au travail

- Utilisez moins de papier. Au niveau mondial, l'industrie papetière est le 5e plus gros consommateur industriel d'énergie. Imprimez et photocopiez les documents en recto-verso. Une imprimante rapide réglée pour imprimer des deux côtés peut permettre d'économiser jusqu'à 60 $ par mois – sans mentionner le fait qu'en réduisant la consommation de papier, vous sauverez des arbres qui pourront continuer à absorber le CO_2 dans l'air.
    - http://web.mit.edu/environment/reduce/reduce.html - *conseils du MIT*
- Éteignez les ordinateurs, imprimantes et photocopieuses lorsque vous quittez votre lieu de travail – vous éviterez de gaspiller de l'électricité.
- Choisissez du matériel de bureau à faible consommation d'énergie.
- Recourez aux vidéoconférences de préférence aux déplacements en avion pour réduire votre impact sur l'environnement.
    - http://www.davidsuzuki.org/Climate_Change/What_You_Can_Do/air_travel.asp - *conseils de David Suzuki relatifs aux déplacements en avion*
- Recherchez d'autres moyens de vous rendre au travail et encouragez vos collègues à en faire de même.
    - http://www.gogreen.com

Votre véhicule

- Réduisez vos déplacements. Chaque 3,7 litres de carburant consommé par votre automobile rejette 10 kg de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. www.davidsuzuki.org/Climate_Change/Solutions/Transportation.asp
- Essayez le covoiturage. Un passager de plus par automobile permettrait d'économiser 83 millions de litres d'essence par jour. Dans la région du grand Toronto (RGT), des voies sont déjà réservées aux véhicules multioccupants (VMO) sur les autoroutes 403 et 404; des voies VMO sont aussi en cours de construction sur la QEW à la traversée de Burlington et d'Oakville, et beaucoup d'autres sont prévues dans la RGT et à Ottawa.
    - www.carpooltool.com/fr/my/
- Éviter de laisser le moteur de votre véhicule tourner au ralenti, surtout près des écoles, des garderies, des parcs et des hôpitaux.
- Faites réviser le moteur et vérifiez la pression des pneus régulièrement pour réduire les émissions et la consommation de carburant.
- Si vous envisagez d'acheter un véhicule neuf ou d'occasion, vérifiez la consommation de carburant de divers modèles.
- Respectez les limites de vitesse et conduisez avec sagesse pour consommer moins de carburant.

Pour de plus amples renseignements et d'autres conseils utiles, visitez : http://oee.nrcan.gc.ca/residentiel/personnel/nouveau-renovation/trucs-sauver-energie.cfm?attr=4

Déplacements actifs

- Conduisez moins.
- Utilisez les transports en commun chaque fois que vous le pouvez.
- Soyez actifs – pour vous rendre au travail, à l'école, dans les magasins ou chez des amis, allez-y à pied ou à bicyclette.

CONCLUSION

Il ne fait aucun doute que le changement climatique est une réalité, une réalité déjà bien présente.

La science est claire, le débat est terminé et nous ne pouvons plus nous permettre d'attendre une autre décennie ou plus avant d'agir.

Nous avons la responsabilité d'agir. C'est aussi une occasion que nous devons saisir.

Et ici, en Ontario, saisir les bonnes occasions, c'est ce que nous faisons le mieux.

Nous avons déjà bâti une province forte — un endroit où les jeunes reçoivent l'éducation dont ils ont besoin pour réussir, où les familles reçoivent des soins de santé de qualité supérieure et où les entreprises et les industries fleurissent dans un environnement économique à la fois concurrentiel et novateur, renforcé par une main-d'oeuvre insurpassable.

Notre responsabilité n'est pas seulement de lutter contre le changement climatique. C'est aussi d'assurer la prospérité de l'économie de la province, notamment des emplois bien rémunérés et des débouchés intéressants. En joignant nos efforts pour un Ontario vert, nous pouvons faire les deux.

Et nous le ferons.

Pour élaborer notre plan Ontario vert, nous avons regardé ce qui se faisait ailleurs dans le monde et retenu quelques-unes des meilleures idées et pratiques afin de déterminer comment nous pourrions les appliquer en Ontario, en travaillant tous ensemble. Quand il s'agit d'assurer la protection de l'environnement et la prospérité de l'économie, il n'est pas question de parler de « vous » ou « d'eux », c'est de nous tous qu'il s'agit, tous ensemble.

Ce plan ne constitue qu'un point de départ, la phase la plus récente de solutions dont la mise au point et la réalisation s'étaleront sur plusieurs générations. Nous savons que l'Ontario agira. Et nous sommes convaincus que les générations futures pourront regarder en arrière et nous seront reconnaissantes d'avoir eu la vision et la sagesse de nous engager dans la bonne direction et d'aller de l'avant.

Le moment est venu pour tous les Ontariens et Ontariennes de faire ce que nous faisons le mieux : utiliser notre talent et notre créativité pour relever le défi du 21e siècle et faire de notre province l'endroit le plus vert de notre planète.

Agissons ensemble pour un Ontario vert.

ANNEXE I : RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS ATTEINTS JUSQU'À PRÉSENT

Il n'est un secret pour personne que le changement climatique attire de plus en plus l'attention à la fois des responsables politiques et du public. Cela n'a rien d'étonnant puisque le défi est de plus en plus visible et que l'on comprend mieux les mesures à prendre pour y faire face.

Le gouvernement de l'Ontario n'a pas attendu et prend la question du changement climatique au sérieux depuis déjà longtemps.

Depuis son entrée au pouvoir en 2003, le gouvernement McGuinty a fait sa part pour lutter contre le changement climatique tout en forgeant une économie plus forte pour la population de l'Ontario.

I. Donner l'exemple

Le gouvernement McGuinty ouvre la voie aux idées originales et novatrices qui permettront de réduire les émissions. Tout en encourageant fortement les innovateurs à joindre leurs efforts pour trouver ensemble des solutions, il prend des mesures décisives pour réduire la consommation d'énergie et promouvoir l'efficacité énergétique dans l'ensemble de l'administration provinciale.

- En juin 2005, le premier ministre McGuinty a créé le Sommet air pur. Chaque année, le sommet rassemble des chefs de file de la protection de l'environnement, de la santé, des pouvoirs publics et du secteur des affaires venus du monde entier afin de trouver des solutions novatrices pour réduire la pollution atmosphérique. Lors du plus récent de ces sommets, le 18 juin 2007, le premier ministre de l'Ontario a annoncé les objectifs ambitieux, mais concrets, de la province pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

- L'Ontario est déterminé à prendre des mesures fermes et immédiates à l'égard du changement climatique et de la pollution atmosphérique transfrontalière. La solution à ce problème commun repose sur notre capacité à travailler collectivement et vigoureusement au-delà de nos frontières et à collaborer avec les provinces et états voisins pour améliorer la qualité de l'air.

- Depuis 2006, l'Ontario a conclu un certain nombre d'ententes avec d'autres provinces pour lutter contre le changement climatique et la pollution transfrontalière, notamment avec le Nouveau-Brunswick et le Québec, ainsi qu'avec l'État de Californie. De plus, l'Ontario a signé des lettres d'intention avec des organismes et états américains, notamment avec l'état du Michigan et avec le partenariat Northeast States for Coordinated Air Use Management (NESCAUM).

- L'Ontario poursuivra ses efforts en vue de conclure des ententes avec d'autres administrations afin de collaborer avec ses voisins pour purifier l'air et prendre des mesures vigoureuses pour contrer le changement climatique.

- En avril 2007, la province de l'Ontario a annoncé son intention d'interdire l'utilisation d'ampoules d'éclairage à mauvais rendement énergétique dans la plupart des applications d'ici 2012. Le 18 avril 2007, le gouvernement a aussi annoncé l'interdiction immédiate d'acheter des ampoules à incandescence pour les immeubles et installations du gouvernement. Le vendeur au dossier de fournitures de bureau de l'administration provinciale a commencé à offrir une vaste gamme de lampes fluorescentes compactes, d'appareils éconergétiques et d'autres ampoules à faible consommation d'énergie pour les bureaux. L'achat de lampes à incandescence par l'intermédiaire du vendeur au dossier de la province n'est plus autorisé. Au cours des cinq prochaines années, les immeubles de bureaux dont le gouvernement est propriétaire ou locataire seront évalués afin de déterminer les possibilités d'éliminer complètement les ampoules d'éclairage à mauvais rendement d'ici 2012.

- La fonction publique de l'Ontario a fait d'autres choix d'achats éconergétiques (p. ex., en donnant la préférence aux écrans ACL et aux ordinateurs portables) et a adopté des politiques d'usage qui permettent de faire des économies d'argent et d'énergie (p. ex., éteindre les ordinateurs la nuit et les fins de semaine et utiliser les fonctions d'économie d'énergie pendant la journée). Nous sommes aussi plus attentifs à la façon dont nous éliminons et recyclons afin de réduire la quantité de métaux lourds contenus dans les déchets électroniques.

II. Créer des sources d'énergie plus propres

Selon une étude publiée en 2005, les émissions des centrales au charbon seraient responsables de 668 décès prématurés, 928 admissions dans les hôpitaux et 1 100 visites dans les salles d'urgence de l'Ontario chaque année. De plus, en 2006, les centrales au charbon de l'Ontario ont produit 25 millions de tonnes de gaz à effet de serre.

Les Ontariennes et les Ontariens savent que nous devons faire plus pour assainir notre air et lutter contre le changement climatique.

C'est pourquoi le gouvernement McGuinty oriente l'Ontario vers des sources plus propres d'énergie.

• L'Ontario est le seul endroit au monde à s'être engagé à éliminer complètement les centrales au charbon. De 2003 à 2006, l'Ontario a réduit de près d'un tiers les gaz à effet de serre rejetés par ces centrales au charbon.

• Le Programme d'offre standard en matière d'énergie renouvelable permet aux entreprises et aux entrepreneurs intéressés de vendre plus facilement et plus rentablement leur électricité renouvelable au réseau, grâce à l'établissement d'un prix fixe pour les petits projets de production qui exploitent de l'énergie renouvelable.

Au cours des 10 prochaines années, ceci permettra d'ajouter 1 000 mégawatts d'énergie renouvelable au réseau d'électricité de l'Ontario.

• Nous doublons l'objectif d'énergie renouvelable pour atteindre 15 700 MW d'ici 2025.

III. Bâtir une culture de conservation

En faisant des choix judicieux permettant de conserver l'énergie, nous pouvons tous contribuer à bâtir un Ontario qui offre plus d'emplois au sein d'une économie novatrice, des collectivités plus fortes et un environnement plus sain et où l'air est plus propre à respirer. Plus nous réduisons notre demande d'électricité, moins nous devrons dépenser pour accroître notre approvisionnement en construisant de nouvelles sources d'électricité.

Pour cette raison, en 2004, le gouvernement McGuinty s'est fixé pour objectif d'aider la population ontarienne à réduire sa consommation d'énergie et à créer une culture de conservation qui ferait de l'Ontario un chef de file en Amérique du Nord en matière d'efficacité énergétique.

L'Ontario a établi des objectifs qui permettront de réduire la consommation d'électricité de 6 300 MW, d'ici 2025, grâce à des mesures de conservation. Plus de 40 % de cette réduction sera atteinte en 2010, y compris une réduction de 1 350 MW, ou 5 %, de la demande de pointe en électricité d'ici la fin de 2007.

Nous sommes en bonne voie d'atteindre notre engagement de réduire de 5 % la demande de pointe en électricité à l'échelle de la province d'ici la fin de 2007. En fait, selon le directeur des économies d'énergie de l'Ontario, notre province avait déjà atteint 80 % de cet objectif en 2006.

Le gouvernement a créé le Bureau des économies d'énergie afin d'édifier une culture de conservation de l'énergie partout dans la province.

Le projet de loi 21, la *Loi sur la responsabilité en matière de conservation de l'énergie,* a reçu la sanction royale en mars 2006. Cette loi permettra au gouvernement d'exiger, par exemple, que les organismes publics et parapublics établissent des plans de conservation de l'énergie et fassent régulièrement rapport des progrès accomplis dans ce domaine. Cette loi établit aussi le cadre nécessaire pour l'installation de compteurs intelligents dans les habitations et les petites entreprises de l'Ontario. Ces compteurs donnent aux consommateurs des informations qui leur permettent de mieux gérer leur consommation et frais d'électricité.

IV. Investir dans des moyens de transport et des carburants plus propres

Le gouvernement McGuinty aide aussi la population ontarienne à réduire les émissions de gaz à effet de serre en augmentant l'utilisation de l'éthanol dans l'essence et en offrant des incitatifs à l'achat de véhicules plus écologiques.

- Les personnes qui achèteront un véhicule hybride admissible recevront une remise sur la taxe provinciale qui peut atteindre 2 000 $.

- Le gouvernement McGuinty fait des investissements énormes dans le transport en commun – 4,9 milliards de dollars depuis 2003.

- Dans le cadre du programme de financement par la taxe sur l'essence, le gouvernement de l'Ontario aura octroyé plus de 1,6 milliard de dollars d'ici 2010 à des municipalités de la province pour améliorer leur système de transport public et en augmenter le nombre d'usagers.

- Le programme Transports-Action Ontario 2020, avec une enveloppe de 17,5 milliards de dollars, trace la feuille de route pour 52 projets de transport en commun rapide dans la région du grand Toronto et d'Hamilton. C'est l'investissement le plus élevé dans les transports en commun de l'histoire canadienne.

- La Régie des transports du grand Toronto (RTGT) élabore un plan de mise en œuvre de ce programme et en présentera un rapport en 2008.

- Nous exigeons désormais une moyenne annuelle de 5 % d'éthanol dans l'essence, ce qui réduira de 800 000 tonnes par an les émissions de gaz à effet de serre.

- Nos investissements dans le réseau routier incluent maintenant l'aménagement de voies réservées aux véhicules multioccupants (VMO), l'utilisation de matériaux recyclés pour le revêtement de la chaussée, un éclairage plus éconergétique, ainsi que des solutions de technologie de l'information pour faciliter la circulation routière.

V. Protéger nos espaces verts et bâtir des villes plus vertes

Nous savons que nous devons non seulement réduire les émissions de gaz à effet de serre mais aussi protéger nos forêts et nos terres agricoles.

Ce sont des ressources précieuses qui contribuent à emmagasiner le dioxyde de carbone à l'origine du changement climatique et à filtrer les rejets de polluants atmosphériques.

C'est pourquoi le gouvernement McGuinty est allé plus loin que tout autre gouvernement dans l'histoire de l'Ontario pour protéger les espaces verts de la province et veiller à ce que les collectivités urbaines soient plus durables.

La *Loi de 2005 sur la ceinture de verdure* et le Plan sur la ceinture de verdure protègent environ 1,8 million d'acres de terres agricoles et écologiquement vulnérables, soit une superficie égale à celle de l'Île-du-Prince-Édouard, contre l'aménagement et l'étalement urbains.

La *Loi de 2005 sur les zones de croissance* établit des objectifs précis et des normes de performance pour l'aménagement de collectivités et de villes plus durables d'un point de vue environnemental, plus favorables au transport en commun et plus dynamiques.

Avec la nouvelle Déclaration de principes provinciale de 2005, les municipalités et autres décideurs disposent d'orientations plus claires et mieux adaptées, pour aménager le territoire de façon plus efficace et protéger nos ressources précieuses comme les aires naturelles et les terres agricoles fertiles, pour les générations futures.

Conserver l'énergie peut être aussi simple que planter un arbre. Plantez des arbres à feuilles (décidus) du côté ensoleillé de votre maison. L'été, ils fourniront de l'ombre; l'hiver, ils perdront leurs feuilles pour laisser la chaleur du soleil pénétrer à l'intérieur. Du côté nord, plantez des pins ou des sapins pour couper le vent et économiser ainsi de l'énergie.
ConservAction Ontario

La *Loi sur l'aménagement du territoire* réformée a également donné aux municipalités de nouveaux outils pour assurer une croissance plus durable et plus dense.

VI. Établir des partenariats avec le commerce et l'industrie

Les entreprises et les industries novatrices de l'Ontario travaillent d'arrache-pied pour faire leur part dans la réduction des émissions et l'amélioration de l'efficacité, tout en restant concurrentielles à l'échelle internationale.

Pour assurer que la croissance de l'économie aille de pair avec l'écologisation de l'Ontario, le gouvernement McGuinty travaille de concert avec les entreprises et les industries pour veiller à ce que la mise en œuvre de nouveaux processus et technologies permette de réduire les émissions tout en renforçant encore l'économie de la province.

En 2005, le gouvernement a introduit de nouvelles normes strictes pour 40 polluants, afin de protéger les collectivités de l'Ontario contre les répercussions de la pollution atmosphérique. Cette mesure constituait la plus vaste mise à jour de cette réglementation depuis 25 ans. Le gouvernement travaille aussi à l'élaboration de normes pour 15 nouvelles toxines.

Par ailleurs, le gouvernement a aussi mis sur pied le Plan de réduction des émissions industrielles, qui établit de nouveaux plafonds pour les émissions provenant de sources industrielles de pollution en Ontario.

Enfin, en janvier 2005, le gouvernement a signé le protocole d'entente sidérurgique du Canada, par lequel il s'engage à collaborer avec le secteur sidérurgique pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

VII. Investir dans la recherche et l'innovation

Les Ontariennes et les Ontariens savent que les nouvelles technologies constituent un outil précieux et nécessaire pour lutter contre la pollution atmosphérique et le changement climatique et que les endroits qui développent ces nouvelles technologies seront les premiers à en bénéficier et à en profiter.

Par l'intermédiaire du nouveau ministère de la Recherche et de l'Innovation, dirigé par le premier ministre McGuinty, le gouvernement investit 290 millions de dollars dans des projets novateurs et dans la recherche sur le changement climatique en Ontario[2].

Le gouvernement provincial a créé le nouveau Centre d'excellence en énergie qui a pour mission de faire progresser le plan d'innovation du gouvernement en encourageant la recherche et le développement dans les sources et les technologies de pointe en matière d'énergie.

L'Ontario a aussi lancé un programme pour encourager la commercialisation des piles à combustible et des technologiques connexes, en mettant l'accent sur les produits novateurs qui ont atteint le stade de la fabrication et conduisent à des investissements et à la création d'emplois d'avant-garde.

En abaissant le thermostat de votre chauffe-eau à 49 °C, vous pourriez économiser de l'énergie et réduire les gaz à effet de serre de plus de 100 kilogrammes par an

Pembina Institute

VIII. Investir dans l'éducation et la sensibilisation du public

Partout en Ontario, dans les grandes villes comme dans les petites, des gens agissent pour lutter contre le changement climatique.

Que ce soit en faisant des économies d'énergie à la maison, en prenant les transports en commun ou en utilisant des technologies éconergétiques au travail, les Ontariennes et les Ontariens ont à cœur de faire leur part.

En donnant au public les moyens d'agir et en veillant à ce que tous les Ontariens et Ontariennes soient bien informés sur le changement climatique, nous les aiderons à prendre des décisions positives et éclairées dans leurs vies personnelles, familiales et professionnelles.

Le gouvernement McGuinty s'emploie activement à sensibiliser le public à la question du changement climatique.

---

[2] On trouvera la liste des projets se rapportant au changement climatique et financés par l'intermédiaire du ministère de la Recherche et des Innovations sur le site Web de ce ministère à http://www.mri.gov.on.ca/french/default.asp

Le gouvernement appuie notamment les efforts des groupes qui encouragent les gestes individuels et collectifs pour lutter contre le changement climatique.

Le site Web du ministère de l'Environnement (www.ene.gov.on.ca) fournit de l'information sur les initiatives prises en Ontario pour lutter contre la pollution atmosphérique et le changement climatique. Ce site favorise une prise de conscience des enjeux environnementaux, notamment du changement climatique.

Les sites Web du ministère de l'Énergie (www.energy.gov.on.ca) et du Bureau des économies d'énergie (www.conservationbureau.on.ca) donnent aux consommateurs des informations sur les mesures qu'ils peuvent prendre pour économiser l'énergie et contribuer ainsi à réduire les coûts et à protéger l'environnement.

IX. S'adapter au changement climatique

Même si toutes les émissions de gaz à effet de serre cessaient demain, les gaz qui sont à l'origine du changement climatique resteront dans l'atmosphère pendant des années. Autrement dit, le changement climatique pourrait empirer avant que la situation s'améliore.

Confrontée aux nouvelles réalités imposées par le changement climatique, par exemple le stress lié à la chaleur et la mauvaise qualité de l'air, la population ontarienne doit trouver de nouveaux moyens de s'adapter.

En collaboration avec des organismes, des municipalités et d'autres administrations, le gouvernement McGuinty travaille fort pour s'assurer que les collectivités, partout dans la province, gèrent avec succès les répercussions du changement climatique.

Le gouvernement McGuinty a créé une série primée d'affiches interactives ainsi que des livrets, des calendriers et d'autres documents portant sur la compréhension et l'atténuation du changement climatique ainsi que sur l'adaptation à ce phénomène.

Ensemble, toutes les mesures mentionnées ci-dessus ont déjà eu un effet réel et positif sur les émissions de gaz à effet de serre de l'Ontario.

En remplaçant votre vieille chaudière à gaz par un modèle à meilleur rendement énergétique, vous réduirez vos rejets de carbone de 1,5 tonne et ferez des économies de plus de 300 $ par an.

Depuis 2003, les émissions de gaz à effet de serre en Ontario ont diminué d'un pour cent, ou de 2 millions de tonnes. Ainsi, chaque année, nous produisons moins de rejets qu'en 2003.

Conscient du fait que l'Ontario doit se préparer à faire face au changement climatique, le gouvernement provincial a créé un comité d'experts sur

l’adaptation au changement climatique qui élaborera des stratégies d’adaptation au changement climatique que connaîtront nos collectivités et nos écosystèmes.

M. Ian Burton et M. David Pearson, tous deux leaders dans leur domaine de spécialité et professeurs de sciences accomplis et respectés, ont été nommés coprésidents du nouveau Comité d’experts sur l’adaptation au changement climatique de l’Ontario.

Mais il nous reste encore beaucoup à faire.

Nous devons coordonner nos efforts si nous voulons faire notre part dans le règlement de ce problème et tirer avantage de l’élaboration de solutions.

C’est pourquoi le gouvernement McGuinty a mis au point un plan complet qui, une fois mis en œuvre, fera de l’Ontario un leader mondial dans les technologies, les techniques et les talents qui constitueront le moteur de l’économie mondiale de demain et ouvriront la voie de l’avenir.